
Vol. 55

LÉVIS — AVRIL - MAI - JUIN 1949

Nos 4, 5, 6

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Chemin Gomin,

SAINTE-FOY, Québec.

SOMMAIRE

LÉON ROY: Antoine et Jean Dionne et leurs enfants (Suite).....	67
ALAN W. GOWANS: Church Architecture in New France, from the Foundation to 1665.....	77
ROBERT-LIONEL SÉGUIN: L'Esclavage dans la Presqu'île.....	91
PIERRE-GEORGES ROY: Les Le Gardeur.....	95
Lettre d'Arthur Buies à Louis-Joseph-Amédée Papineau.....	96
CLAUDE DE BONNAULT: Généalogie de la Famille de Saint-Ours (Suite)	97
LÉON ROY: Les Premiers Concessionnaires de la Sainte-Famille.....	11
Mémoire sur les Colliers de Porcelaine.....	119
Questions	120
L'Instruction en 1850.....	121
REX: Coqs des Clochers.....	123
CHANOINE VICTOR TREMBLAY: Le moulin de Hazeur.....	123
Lettre de Sir Jeffery Amherst.....	126

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 55

LÉVIS — AVRIL - MAI - JUIN 1949

Nos 4, 5, 6

ANTOINE ET JEAN DIONNE-DIT-SANSSOUCY ET LEURS ENFANTS

(suite)

Nos familles Lainé et Laliberté ne descendent assurément pas toutes de Bernard Laisné-dit-Laliberté et d'Anne Guyonne-dit-Sanssoucy, car il paraît y avoir eu plusieurs souches distinctes de Lainé, et peut-être aussi de Laliberté. Les familles Laliberté de la région de Québec, et plus particulièrement celles du comté de Lévis, descendent cependant de cet ancêtre pour la plupart. Les familles Lainé de Lévis et des environs sont des Lebon-dit-Lainé ou des Lainé-dit-Lebon, qui descendent également de Bernard Laisné-dit-Laliberté, par son fils Pierre, comme suit :

II—Pierre (1692-1748) marié à Saint-Jean, I.O., le 30 janvier 1720, à Marguerite Plante;

III—Jean-Marie, marié à Saint-Jean, I.O., le 4 juin 1764 à Basillisse Audet;

IV—Jean-Baptiste, marié à Saint-Charles (Bellechasse), en 1796 à Louise Greffart;

V—Barnabé, marié à Saint-Gervais (Bellechasse), en 1820, à Rose Dessaint-dit-Saint-Pierre (1).

III—*Marie-Madeleine*, née (à Saint-Pierre) le (dimanche) 4 décembre 1667 et baptisée le (jeudi) 22 du même mois à la Sainte-Famille. N'aurait-elle pas quitté la maison paternelle avant 1681, alors qu'elle était âgée de 13 ans? Elle n'est pas mentionnée avec les membres de la famille au recensement qui eut lieu au printemps de cette année-là. Elle

(1) Cf. l'abbé Michel Forgues: *Généalogies des familles de l'île d'Orléans*.

épousa, à Québec, à l'âge de 24 ans, le 20 novembre 1691, Charles (Le) Normand (1663-1715), de Québec, fils de Jean LeNormand et d'Anne LeLaboureur, aussi de Québec. (Contrat de mariage, le 19 novembre 1691, gr. Genaple). De ce mariage naquirent à Québec cinq enfants, dont deux fils. Décédée à Québec, âgée de 35 ans, où elle fut inhumée le 10 décembre 1702. Son mari convola en second mariage trois mois plus tard et décéda à Québec, à l'âge de 51 ans, où il fut inhumé, le 22 mars 1715, laissant plusieurs enfants.

IV—*Antoine*, né (à Saint-Pierre) le 20 et baptisé le 23 février 1669 à la Sainte-Famille. Décédé avant 1681.

V—*Jean*, né (à Saint-Pierre) le 8 et baptisé à la Sainte-Famille, le 11 mars 1670. Le recensement de 1681 le mentionne sous le prénom de *Jeanne* et lui donne 12 ans. Il épousa Marie-Charlotte Mignot, en 1694, et fut l'unique continuateur de la famille (Voyez plus loin).

VI—*Marie*, née (à Saint-Pierre) le 6 mars 1672 et baptisée le lendemain à la Sainte-Famille. Le recensement de 1681 lui donne 10 ans. Elle épousa à la Sainte-Famille, le 9 novembre 1694, Pierre-(Abel) Benoit (1671-1735), pour lors de cette paroisse, fils d'Abel Benoit et de Marthe Pointel, aussi de la Sainte-Famille. On lui donne 22 ans, à son contrat de mariage, le 3 novembre 1694 (gr. Jacob). Leurs cinq premiers enfants — cinq filles — naquirent à la Sainte-Famille, puis la famille se fixa à Deschambault entre 1704 et 1706. C'est là que décéda Marie-Josephite Guyonne, âgée de 64 ans, où elle fut inhumée le 10 février 1736. Son mari l'avait précédée d'un an dans la tombe et avait été inhumé au même endroit, le 2 janvier 1735. Ils avaient eu une nombreuse famille, mais un seul fils: Jean-François Benoit (1715-98), continuateur de la lignée à Deschambault.

VII—*Marie*, puinée (à Saint-Pierre) le 22 avril et baptisée le 7 mai 1674 à la Sainte-Famille. Le recensement de 1681 la mentionne sous le prénom d'*Anne* et lui donne 8 ans. On perd sa trace après cette date.

VIII—*Anne*, née à la Sainte-Famille, le 13 et baptisée dans cette même paroisse le 27 septembre 1676. Le recensement de 1681 la mentionne sous le prénom de *Marie* et lui

donne 5 ans. Elle épousa, à la Sainte-Famille, à l'âge de 22 ans, le 19 août 1697, Barthelemy Gobeil (1668-1724), de Saint-Jean, I.O., fils de Jean Gobeil et de Jeanne Guiet, aussi de cette paroisse. (Contrat de mariage, le 13 août 1697 gr. Genaple).

Jean Gobeil père avait apparemment d'abord demeuré à la Sainte-Famille, où il avait acquis, le 14 janvier 1672 (gr. Becquet), de Noël Roze-dit-Larose, une terre de 3 arpents de front, bornée (au nord-est) par Nicolas *Patenote*, et (au sud-ouest) par Robert *Villancourt* (Vaillancourt), et comprenant tout le lot cadastral actuel No 244 et partie du lot No 245, presque à l'extrémité ouest de la paroisse. Jean Gobeil, de Saint-Jean-Baptiste (I.O.), vendit à Claude Panetton-(dit-Lefifre), le 16 mars 1688 (gr. Vachon), cette dite terre de 3 arpents de front, bornée aux héritiers Patenote et à Robert Vaillancourt, son gendre. La carte de Villeneuve, de 1689, mentionne sous le No 3, de la Sainte-Famille, une vieille grange appartenant au dit Jean Gobeil, et située entre les héritiers Patenote et Vaillancourt. Cependant Jean Gobeil était rendu dans la paroisse Saint-Jean, I.O., avant 1681, puisque le recensement qui eut lieu cette année-là le mentionne, avec sa famille, entre Philippe *Poquet* (Paquet, au nord-est) et François Dumas, (au sud-ouest). Comme il n'avait que 5 arpents de terre *en valeur*, il ne devait y avoir commencé le défrichement que depuis une couple d'années. La carte de Villeneuve, de 1689, mentionne sous le No 61 la terre de Jean Gobeil, dans le haut de la paroisse, entre Philippe Paquet et Antoine Leblanc-(dit-Jolicoeur). Cette dernière terre était située entre celle de Gobeil et de François Dumas.

C'est deux ans avant le mariage de son fils, soit le 23 août 1695 (gr. Genaple), que Jean Gobeil avait vendu à Barthelemy Gobeil, *son fils aîné*, une terre de 3 arpents de front, à Saint-Jean, *avec 25 arpents en culture et désert et le reste en haut bois, et avec une méchante maison et grange demy ruines*, bornés (au nord-est) par Nicolas *Guilemes* (Guillemet) et (au sud-ouest) par Guillaume *Hautmesnil*. La carte de Catalogne, de 1709, mentionne sous le nom de Gablois (sic) la terre de Barthelemy Gobeil, entre une terre non concédée (au nord-est) et celle de J(oseph) Leblanc au

sud-ouest. Cette terre mentionnée comme non encore concédée, en 1709, devait être celle qui appartenait à *Levieque-dit-de-Hautbois*, en date du 25 février 1685 (cf: gr. Vachon). Par suite, il y aurait eu au moins une terre entre celle de Philippe Paquet, au nord-est, et de Jean Gobeil, au sud-ouest, que n'indiquent pas les actes antérieurs. Il semblerait même qu'il y en avait trois, si on s'en tient à l'aveu et dénombrement de 1725, alors que Barthelemy Gobeil possède là 6 arpents de terre de front, entre Michel *Gausselin*, au nord-est, et Joseph LeBlanc, au sud-ouest, avec maison, grange et étable et environ 60 arpents de terre labourable. Barthelemy Gobeil aurait donc fait l'acquisition, entre 1709 et 1724, d'une terre de 3 arpents de largeur, située au nord-est et contiguë à la sienne. Nous avons vu que c'est là que décéda Antoine Guyonne, le beau-père de Barthelemy Gobeil, en 1721. Le gendre décéda au même endroit, à l'âge de 56 ans, et fut inhumé à Saint-Jean, le 8 février 1724. Sa terre se trouvait à environ 27 arpents de la ligne de séparation des paroisses Saint-Jean et Saint-Laurent. Quatre ans après la mort de son mari, soit le 21 avril 1728 (gr. Pichet — disparu — insinuation à Québec, vol. V, f. 210), Anne Dionne, veuve de Barthelemy Gobeille, faisait donation de sa terre à ses fils: Barthelemy (1700-post 1742), qui épousa Marguerite Thivierge, vers 1730; et (Jean)-François (1707-post 1757), qui épousa Françoise Gosselin, en 1735. Marie-Anne Dionne, veuve de Barthelemy Gobeil père, survécut treize ans à son mari, décéda à Saint-Jean, âgée de 60 ans, et fut inhumée dans cette paroisse, le 6 mai 1737.

IX—*Marquerite*, née le 5 septembre 1678 et baptisée le lendemain à la Sainte-Famille. Inhumée au même endroit, le 18 du même mois.

X—*Catherine*, née le 29 et baptisée le 31 mars 1680 à la Sainte-Famille. Inhumée au même endroit, le 10 avril de la même année.

XI—*Catherine*, puinée le 23 avril 1681, baptisée à la Sainte-Famille, le lendemain, et inhumée au même endroit, le 7 février 1683. Le recensement de 1681 lui donne 5 mois (?), au lieu de 5 semaines, tout probablement. L'acte de sépulture de cette enfant ne se trouve que sur le double du registre demeuré dans les Archives de la paroisse.

XII—*Catherine*, puinée en 1685, d'après son contrat de mariage, le 28 mai 1702 (gr. Jacob père), qui lui donne 17 ans. Le *Dictionnaire Tanguay* la dit baptisée à la Sainte-Famille, le 11 août 1683, mais cet acte ne se trouve pas sur l'un et l'autre des doubles du registre de la Sainte-Famille. Elle épousa, dans cette même paroisse, le 30 mai 1702, Joseph Michaud, né à l'île aux Grues, le 1er décembre 1678, qui fut baptisé le 27 février 1679 (État civil de Québec), fils de Pierre Michaud et de Marie Ancelin, pour lors établis au Grand-Kamouraska. Ces époux décédèrent après 1709 (6).

(Deuxième génération)

Jean Dionne-dit-Sanssoucy (1670-1752)

Au printemps de 1670, Antoine Dionne devait occuper la terre qu'il avait achetée de Jean Vallée l'automne précédent, à la Longue Pointe, c'est-à-dire dans le bas de la future paroisse Saint-Pierre, située à environ 14 arpents de la ligne de séparation d'avec la Sainte-Famille. Ce serait donc là que naquit, le 8 mars 1670, Jean Dionne-dit-Sanssoucy, l'unique continuateur de la famille au Canada. Il fut baptisé le 11 du même mois à la Sainte-Famille.

Six ans plus tard, en 1675, son père faisait l'acquisition de la terre de Joseph-Ozanni Nadeau (Nos cadastraux actuels 224 à 226), à la Sainte-Famille. C'est là qu'il éleva sa famille.

Jean Dionne n'avait pas encore 15 ans lorsqu'il obtint, avant 1685, de Louis Rouer de Villeray, agissant au nom des seigneurs de l'île d'Orléans, concession d'une terre dans le bas de la paroisse Saint-Jean, I.O., située à environ 23 arpents de la limite est de cette paroisse. A 20 ans, le 22 mars 1689 (gr. Vachon), assisté de son père, Jean Dionne-dit-Sanssoucy vendait cette dite terre, de 3 arpents de front, bornée au nord-est par Pierre Dubeau (1661-1706) et au sud-ouest par Louis Cauchon-(dit-Laverdière), à Vincent Chrétien *le fils* (1671-post 1700). Cette terre passa à Thomas Daniel (1672-1750), probablement avant 1695, qui en était encore propriétaire en 1725 (1). C'est apparemment

en rapport avec cette terre qu'Antoine Dionne père eut des ennuis de la part de Pierre Dubeau, son voisin, en 1691, qui furent portés jusqu'au Conseil Souverain, comme nous l'avons vu.

Il est dit dans l'acte de vente de Jean Dionne à Vincent Chrétien que le vendeur possède une autre terre à la Sainte-Famille. En effet, le 10 mars 1687 (gr. Vachon), Pierre Boucher (1639-1707) et Marie Saint-Denis, sa femme, avaient vendu à Jean Dionne-dit-Sanssoucy (alors âgé de 18 ans), *fils d'Antoine* , 2½ arpents de terre de front, à la Sainte-Famille, bornés (au nord-est) par la veuve de Pierre Saint-Denis (1626-86) et (au sud-ouest) par les mineurs et héritiers de feu Marie-Anne Saint-Denis, épouse de Laurent Mignerou. Ces 2½ arpents de front correspondent à peu près aux 3 arpents originairement concédés à Pierre Roches (1636-76), en 1663, et au lot cadastral actuel No 211, de sorte que 13 arpents séparaient les terres d'Antoine et de Jean Dionne, son fils.

Jean Dionne avait 24 ans, lorsqu'il épousa au Château-Richer, le 2 août 1694, Marie-(Charlotte?) Mignot, fille de feu Jean Mignot-dit-Châtillon (1628-80) et de Louyse Cloutier (1631-99), remariée avec Jean-Pierre Mataux (1628-1706), habitant du lieu. L'épouse de Jean Dionne devait être l'aînée des deux enfants (de Jean Mignot et) de *Marie-(Louyse) Cloutier* , que le recensement de 1681 mentionne à la Bouteillerie (Rivière-Ouelle), sous le prénom de Charlotte, âgée de 11 ans. C'est apparemment cette enfant qui fut baptisée à Beauport, sous le simple prénom de Marie, le 2 février 1671. D'abord établis à Beauport, la famille Mignot-Châtillon était partie pour la Grande-Anse peu après 1674, puis avait finalement tenté de se fixer à la Rivière-Ouelle (2). Le notaire Jacob avait reçu le contrat de ma-

(1) Voyez au gr. Chambalon, le 1er juin 1695, le contrat de mariage de Daniel Thomas Matelot, fils de Daniel Thomas, charpentier de navire, de Quincorantin (sic), évêché de Cornouailles, en Basse-Bretagne, et de Marie Rolland, avec Barbe Poisson, fille de Martin Poisson et de Marguerite Provost, de Saint-Jean, I.O.; aussi *Dictionnaire Tanguay* , à Daniel, I, 157, et III, 235; et à Thomas, I, 566.

(2) Cf. *Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly* , sous presse, du même auteur.

riage des époux Dionne-Mignot, au Château-Richer, la veille du mariage.

Les quatre premiers enfants de Jean Dionne et de *Marie* Mignot naquirent sur la terre de leur père à la Sainte-Famille et furent baptisés dans cette paroisse. Ce sont :

1° *Louis*, né et baptisé le 15 août 1695 et inhumé à la Sainte-Famille, le 29 du même mois.

2° *Jean-Baptiste*, né le 18 août 1696, baptisé le lendemain et inhumé à la Sainte-Famille, le 5 septembre suivant.

3° *Marie*, née le 7 et baptisée le 8 septembre 1697, qui épousa en premières noces, avant 1718, François Michaud (1687-1727) (1), puis en second mariage à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 4 juillet 1729, Philippe Boucher (1704-47). Décédée après 1739.

4° *Jean-Baptiste* (puiné), né et baptisé le 5 mars 1700, qui épousa, en 1727, ou peut-être un peu plus tôt, probablement à Kamouraska, Marie-Madeleine Michaud. On sait que les registres de cette paroisse antérieurs à 1727 sont disparus. La filiation de ces époux ne peut être établie par leur acte de mariage (disparu), ni par leur contrat de mariage, qui n'a pas été retracé. Cependant nous savons que Jean-Baptiste Dionne était le frère d'Augustin (2), né en 1702, dont la filiation est parfaitement établie (voyez ci-après). C'est ainsi que, contrairement à ce qu'on a cru jusqu'ici, il n'y eut au pays qu'une seule souche de Dionne. Quant à Marie-Madeleine Michaud, elle pouvait être la fille, baptisée à la Rivière-Ouelle, le 31 août 1703, de Pierre Michaud l'aîné (1672-1761), ou plus probablement de son frère Pierre Michaud puiné (1681-1760), tous deux de Kamouraska. Cette dernière avait été baptisée à la Rivière-Ouelle, le 15 février 1706 (1). Jean-Baptiste Dionne (1700-73), époux de Marie-Madeleine Michaud, est donc le continuateur de la branche aînée de la famille. Il se fixa à Kamouraska, apparemment sur une terre que lui céda son père à l'époque de son mariage. (Voyez au greffe Janneau, le 9 février 1735, une donation, apparemment de biens meubles, car cet acte ne fut

(1) Pierre-Georges Roy, *Ordonnances des Intendants*, II, 190.

(2) Cf: l'abbé Adolphe Michaud, *Généalogies des familles de la Rivière-Ouelle* (1908), note au bas de la page 153.

(1) Cf: *Le premier ancêtre de nos familles Michaud*, du même auteur, B.R.H., 1947, pp. 275 à 285 et 301 à 303.

pas insinué à la Prévôté de Québec, de Jean Dionne et de Marie-Charlotte Mignau, sa femme, à leur fils Jean Dionne). Une ordonnance de l'Intendant, du 3 octobre 1735, qui fait défense à Jean Choret de détourner l'eau de la source qui est sur la terre de Jean Dionne (fils), son voisin (1), permet de situer la terre en question comme suit, du nord-est au sud-ouest, au Grand-Kamouraska, en 1710: Philippe Ancelin, successeur de Pierre (Hudon)-Beaulieu; François Martin, successeur de Louis Martin (4 x 30 arps); Jean Choret, successeur de Gabriel Paradis (2); Jean Dionne (1670-1752) — terre qui passa à son fils Jean-Baptiste (1700-73), vers 1727.

Deux ordonnances de l'Intendant, des 30 juin et 24 juillet 1749, mentionnent Jean Dionne au nombre des trois syndics de la paroisse de Kamouraska. Jean Dionne (1700-73) était le grand-père du seigneur Amable Dionne, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Marie-Madeleine Michaud, épouse de Jean-Baptiste Dionne, décéda à Kamouraska, où elle fut inhumée le 16 juin 1771. Son mari lui survécut deux ans et fut inhumé au même endroit, le 12 juin 1773.

Revenons maintenant à Jean Dionne père (1670-1752), que nous avons laissé à l'île d'Orléans, en 1701. Le 26 mars 1701 (gr. Jacob), Jean Guyonne-dit-Sanssoucy vendait à Nicolas Asselin (1665-1748) sa terre de 2½ arpents de front, à la Sainte-Famille, qui était alors bornée de chaque côté par le dit acquéreur. C'est au cours de cette même année, ou dans l'été de 1702 au plus tard, que la famille Dionne partit de l'île d'Orléans pour se fixer dans les limites de l'époque de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la rivière Ouelle. En effet, les actes de naissance de trois des cinq enfants, nés entre 1702 et 1709, de Jean Dionne furent inscrits à la Rivière-Ouelle. Cependant, du fait que Jean Dionne demeurait à Kamouraska, en 1720-21, comme nous l'avons vu plus haut, nous croyons qu'il s'était établi dans les limites de cette paroisse dès son départ de l'île d'Orléans, et que c'est là que naquirent ses cinq derniers enfants: 5° Au-

(1) Voyez une note du même auteur: *Les premiers colons de Kamouraska*, dans le B.R.H., mars 1948, p. 79.

gustin, baptisé à la Rivière-Ouelle, le 26 septembre 1702; 6° *Joseph* (1703-79), futur notaire; 7° *Geneviève* (1704-70); 8° *Antoine*, baptisé à la Rivière-Ouelle, le 16 janvier 1707, futur bailli et arpenteur; et enfin: 9° *Marie-Anne*, baptisée à la Rivière-Ouelle, le 21 juillet 1709, qui épousa en premières noces, en 1726 (contrat de mariage, gr. Janneau, 27 octobre 1726), Jean Moreau (1696-1762), fils de Jean Moreau et de Marie Rodrigue, de Rimouski; et en deuxième mariage, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 6 juin 1763, Pierre-Joseph Morin. (Voyez au gr. Janneau un acte de vente de Jean *Guione* à Jean Moreau, son gendre, le 20 mars 1728.)

Les trois derniers fils de Jean Dionne se fixèrent à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce qui s'explique par l'arrivée de Jean Dionne père, avec le reste de la famille, dans cette paroisse, entre 1723 et 1729. Jean Dionne était le beau-frère de Noël Pelletier (1654-1712), de Nicolas Lebel (1633-78) et de Jean Grondin (1646-1714), trois des premiers colons de la Pocatière. A son arrivée à la Grande-Anse, Madeleine Mignaux, veuve de Noël Pelletier, venait de mourir, de sorte que la terre de feu Noël Pelletier, originairement de 5 arpents de front, avait été divisée en deux tranches, celle du sud-ouest passant à Jean-François Pelletier (1684-1743), son fils, et celle du nord-est, de 2 arpents de front, sur 42 de profondeur, correspondant aux lots cadastraux actuels Nos 40, 41 et 41°, passant à Jean Dionne (1).

Augustin, le deuxième fils de Jean Dionne, avait épousé à Saint-Pierre, I.O., Marie Paradis, en 1726. (Contrat de mariage, le 1er septembre 1726 (gr. Pichet — disparu — insinuation à Québec, vol. 4, f. 555). Celle-ci mourut en 1728 à Kamouraska, après avoir donné naissance, dans cette même paroisse, l'année précédente, à un fils, Augustin. Le 1er mars 1729, Augustin Dionne convolait en secondes noces, à Kamouraska, avec Marie-Angelique Moreau (fille de Jean), veuve de Jean Guy. Le notaire Étienne Janneau dressa l'inventaire de cette première communauté, le 9 avril 1731, en même temps qu'il faisait celui de la communauté d'Augustin Dionne avec feu Marie Paradis. Immédiatement

(1) Cf: *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, sous presse, du même auteur.

après leur mariage, Augustin Dionne et Angélique Moreau se fixèrent à la Pocatière, car leur premier enfant fut baptisé dans cette paroisse, en 1730. Le 10 avril 1731 (gr. Janneau, insinuation à Québec, vol. V, f. 650), Jean Dionne, habitant de la Grande-Anse et sa femme, faisaient donation à Augustin Dionne, leur fils, aussi de la Grande-Anse, et à Marie-Angélique Moreau, son épouse, de 2 arpents de terre de front, sur le fleuve, bornés au nord-est par Jean Pelletier (1663-1739) et au sud-ouest par Jean-François Pelletier (1684-1743). C'est sur cette terre qu'Augustin Dionne éleva toute sa famille. Le 4 mai 1753 (gr. Joseph Dionne, insinuation à Québec, vol. XI, p. 853), Augustin Dionne et Marie Moreau, sa femme, faisaient donation à Jean Guy (né en 1727 du précédent mariage de celle-ci) et à Madeleine Bouchard, sa femme, de 1 arpent et 7½ perches de terre de front, sur 42 arpents de profondeur, à Sainte-Anne, bornés au nord-est par Charles Pelletier (1699-1769) — successeur de Jean Pelletier (1663-1739), son père, et au sud-ouest par le dit donataire. Marie-Angélique Moreau décéda avant 1756, car Augustin Dionne, veuf de Marie-Angélique Moreau, habitant de Sainte-Anne, passa contrat de mariage, le 26 avril 1756 (gr. Dionne), avec Geneviève Autin, veuve de Jean Miville (insinuation à Québec, le 11 juillet de la même année, vol. XII, f. 144). Le mariage suivit, puisqu'Augustin Dionne, veuf de Geneviève Autin, contracta un quatrième mariage, à la Rivière-Ouelle, le 1er janvier 1771, avec Marie-Madeleine Marinier, veuve de Jean-Baptiste Beaudet, fille de Sébastien Marinier.

Nous n'avons pas réussi à identifier ce Jean Dionne, qui était fermier du moulin de la seigneurie de la Pocatière, en 1743 (1).

LÉON ROY

(1) Cf.: Pierre-Georges Roy, *Concessions en fief et seigneurie*, IV, 125, 8 avril 1743.

CHURCH ARCHITECTURE IN NEW FRANCE,
FROM THE FOUNDATION TO 1665

A CHRONOLOGICAL LIST OF CHURCH BUILDINGS ERECTED
IN NEW FRANCE BETWEEN 1615 AND 1665

I. *Explanatory Notes.*

1. "Churches" and "Chapels". ("Eglises — Chapelles"). Properly speaking, a "church" would be a building used for regular services and celebrations of the Mass in a specific parish, by a priest attached to that parish. A "Chapel" would be a building used for intermittent services and occasional celebrations of the Mass by an itinerant priest or missionary. In documentary designation, however, this distinction does not appear ever to have been observed with any strictness. From 1608 to 1721 all French America was ecclesiastically considered as a mission; Notre-Dame-de-Québec was not erected as a parish until 1664. Hence, no structure in New France of the period between the foundation and 1664 could properly be called a "church"; yet this appellation occurs often in early documents. In the *Plan général de l'état présent des Missions du Canada fait en l'année 1683* for Mgr de Laval, the terms "church" and "chapel" seem to be used indiscriminately.

It is possible that in early New France a "church" meant a building provided with a permanent altar and other necessities for the Mass, in distinction to a "chapel" where the officiant brought his own. But in Mgr de Saint-Vallier's letter of 1687 describing the state in which he left the Church in Canada at that time (*Mandements des Evêques*, I, p. 191f), he specifically mentions "churches" on the Beau-pré coast which lacked sacred vessels, ornaments, robes, and baptismal fonts. Again, the so-called *Chapelle Saint-Jean* of 1650, on the *coteau Sainte-Geneviève* near Québec, was served regularly by a priest — the Abbé de Saint-Sauveur —, who lived with Jean Bourdon and his family, the builders; it undoubtedly must have had a permanent altar and other fixtures.

In compiling the following list, I have therefore followed whatever seems to have been the current usage in the nomenclature of each building. Generally speaking, a "chapel" would indicate a small building, and a "church", a larger one. This distinction, unsatisfactory though it is in the case of those structures which were neither very small nor particularly large, seems about the only one possible.

2. *Eglises consacrées* — *églises bénies*. Another distinction, more strictly observed perhaps by earlier writers than later ones, is that between an *église consacrée* and an *église bénie*. This is a fine distinction, generally not followed in English usage. An *église consacrée* is a church that has been formally consecrated by a special ceremony of the Catholic church, and so set apart from ordinary buildings. Any church, however, before the Mass may be celebrated in it, must be *bénie*. The first church *consacrée* in New France was Notre-Dame de Québec, in 1666, followed by the Ursuline Chapel in 1667. This whole question is lucidly presented by Pierre-Georges Roy in the *Bulletin des Recherches Historiques* I, 1895, pp. 90-91.

There are thus no "consecrated churches", exactly speaking, in the period under discussion. But since in English, "*église bénie*" is generally expressed as "consecrated church", I have followed this usage where it seemed advisable. It should be noted that many writers in French, also, do not observe this distinction.

3. *Abbreviations*. The following abbreviations are used for the works most frequently cited in the bibliography:

i. *Annuaire de Ville-Marie*: L. A. Huguét-Latour, *Annuaire de Ville-Marie*, Montréal 1863-1877, 2 vols and supplements.

ii. Roy, *Vieilles Eglises*: Pierre-Georges Roy, *Les Vieilles Eglises de la Province de Québec*, 1647-1800. Québec, 1925.

Roy, *Ville de Québec*: Pierre-Georges Roy, *La Ville de Québec*, Québec, 1930, 2 vols.

B.R.H.: *Bulletin des Recherches Historiques*, published at Québec and Lévis, from 1895.

II. *Chronological list of churches, 1615-1665, with the most accessible bibliography.*

1615. —

Québec, first parish chapel. Built by the Récollet fathers, dedicated to l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. (1) The Récollets, or Ordre des Frères Mineurs (Franciscains) were the first missionaries in New France. They arrived at Tadoussac, with Champlain, on May 25, 1615, and established themselves at Québec a few days later. Father Jean d'Olbeau said the first Mass in the chapel on June 25, 1615. (2) Since the chapel took only a month to be ready for services, it was likely of the simplest design. It served, however, as a parish church until 1629, when it was destroyed by the Kirke brothers, who captured Québec in that year. (3)

1617. —

Tadoussac, first chapel. Built of écorce (bark) by Father Le Caron, Récollet, as combined residence and chapel, it was a typical primitive structure. In 1629 the Récollets left New France, and the chapel was abandoned to ruin. (4)

1618. —

Trois-Rivières, first chapel. Similar to the Tadoussac chapel, it too was built by a Récollet missionary, Father Paul Huet. Abandoned in 1619. (5)

1621. —

Québec, church of Notre-Dame-des-Anges. Built by the Récollet fathers, beside their residence of the same name.

(1) Odoric-M. Jouve, *Les titulaires des deux premières églises de Québec*, in B.R.H., XLIV, 1938, pp. 267-273 and 289-301. Jouve's article is a refutation of two articles by Hugolin Lemay, in *La Revue franciscaine* (Montréal) for October 1936 and July 1937, which would claim that both the chapel in question and the Récollet church of 1621 were dedicated to Saint-Charles Borromée. His primary source for proof is Bernard de la Tour, *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, Cologne, 1751.

(2) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 51-52, "Les Récollets à Québec".

(3) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 53-54, "La première chapelle ou église de Québec. Roy's source is primarily Leclercq, *Le premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France*. This book by Chrétien Leclercq (fl. 1641-1695) is available in an English translation by J. G. Shea, published in New York, 1881. Leclercq spells the name of the first officiating father in the church as "d'Olbeau"; "Dolbeau" is also found.

(4) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 179.

(5) Benjamin Sulte, *Histoire de la Ville de Trois-Rivières*, Montréal 1870, p. 42f.

From a letter written by Father Denis Jamet in 1620, we learn that the Récollets used half of the lower floor of this residence as a chapel "while waiting better", i.e., the completion of their church. (6) The first stone of this church, marked with the arms of France of those of the Prince de Condé, viceroy of New France, was laid June 3, 1620, by Father d'Olbeau, who probably designed the church in broad lines; the church was finished and dedicated to Notre-Dame-des-Anges on May 25, 1621. Ruined by the English under Kirke in 1629, there is some confusion in its subsequent history. Apparently it was repaired and used by the Jesuits after 1632. (7) A letter by Jesuit Father Thierry Beschefer in 1666 describes "the little chapel we are using at present" as "very well ornamented with fine decorations, large chandeliers, lamps, and all the rest"; this may be the same one. (8) In that year, however, the Jesuits were building their own church; upon its completion, Notre-Dame-des-Anges was allowed to lapse into decrepitude, and when the Récollets returned to Québec in 1670 they had to construct a new building.

1626. —

Québec, Jesuit chapel of Notre-Dame-des-Anges. The Jesuits arrived at Québec on June 15, 1625, coming on the invitation of the Récollets. They lived at first in the Récollet house of Notre-Dame-des-Anges; in August 1625 they began work on a building of their own. (9) This structure was finished in April, 1626, and contained a small chapel dedicated, like the Récollet church, to Notre-Dame-des-Anges. The Jesuit house and the chapel were destroyed by the English in 1629. In 1632, on their return to Québec, the Jesuits repaired the Récollet house and church of Notre-Dame-des-Anges; Father Lejeune in the Jesuit Relations describes in 1632 the same arrangement — chapel occupying half of the lower storey of the house — as the original one described by Father Jamet in 1620. (10) In 1648 the Jesuits

(6) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 75-76, "*Le Monastère de Notre-Dame-des-Anges*".

(7) Roy, *Vieilles Eglises*, pp. 17-18.

(8) Quoted from the Jesuit Relations in *B.R.H.* XXXV, 1929, p. 335.

(9) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 85-86, "*Les Jésuites à Québec*".

(10) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 141-2.

built a new monestary, in stone, under the direction of Frère Liégeois; but it included no chapel, the Fathers using the Récollet church of 1621, and serving in the church of Notre-Dame-de-Paix (1647). (11)

1633. —

Québec, church of Notre-Dame-de-Recouvrance. Built by Champlain, fulfilling a vow he made on condition Québec were returned to France. It was the only parish church in Québec from 1633 to 1640, when it was destroyed by fire (June 15). This fire also destroyed the old Récollet house of 1620 which the Jesuits were using at the time. Champlain was buried in Notre-Dame-de-Recouvrance in 1635. (12)

1634. —

Trois-Rivières, second chapel. Built by the Jesuits who came with Champlain when he founded a strong post at Trois-Rivières in 1634, it was dedicated to l'Immaculée-Conception-de-Marie. The *Jesuit Relations* for 1635 contain a report on this chapel as follows: "Notre maison, en ce premier commencement, n'était que quelques bûches de bois jointes les unes auprès des autres, enduites par les ouvertures d'un peu de terre, et couvertes d'herbes; nous avons en tout douze pieds en quarré pour la chapelle et pour notre demeure, attendant qu'un bâtiment de charpente qu'on dressait fut achevé." (13)

1636. —

Québec, "Champlain's Chapel". Champlain's body was buried in Notre-Dame-de-Recouvrance in 1635. The following year, Governor de Montmagny built a chapel to his memory which was called indiscriminately *La Chapelle du Gouverneur* or *La Chapelle de Champlain*. A much disputed monument among archaeologists, it is not exactly certain where it was located. It existed until about 1665. (14)

(11) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 231-2.

(12) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 117-8.

N.-E. Dionne, *Notre-Dame-de-Recouvrance*, in *Kermesse* (Québec), 1892-93, p. 165.

(13) Benjamin Sulte, *Histoire de la Ville de Trois-Rivières*, Montréal 1870, p. 69.

(14) Roy, *Ville de Québec*, pp. 147-8, "*La Chapelle de Champlain*". Gives the principal bibliography on the question. Ernest Myrand, "*La Chapelle de Champlain*" in *B.R.H.* iv, 1898, p. 290.

1638. —

Québec, Chapel of the Hôtel-Dieu begun. Three sisters of the order of Soeurs Hermites de Saint-Augustin, of Dieppe, were sent out to Canada in 1639, to take charge of the Hôtel-Dieu in Québec. (15) The foundations of this building were laid August 12, 1638, financed by a grant from the Duchesse d'Aiguillon. Work progressed only slowly, however, and in 1640 while waiting on its completion the Sisters decided to go to Sillery. In 1644 Governor de Montmagny, believing it infeasible to fortify both Québec and Sillery against the Iroquois, requested the Sisters to return to the capital, whereupon work on the Hôtel-Dieu was resumed, being brought to completion in the fall of that year. (16) Lahontan in 1684 especially commended the Sisters of the Hôtel-Dieu, "who take a particular Care of the Sick, tho' they themselves are poor, and but ill-lodg'd." (17) In 1696, however, this situation was rectified with a new building, which was finished in 1698.

ca. 1638. —

Sillery, Jesuit chapel dedicated to Saint-Michel. The Jesuit residence of Saint-Joseph-de-Sillery was begun in 1637, and the church attached to it begun some little time after. (18) A Jesuit Father at Trois-Rivières, writing in 1640, declares, "We have a church for the savages at Trois-Rivières, which, since it is not as old as that of Sillery, is not yet as flourishing"; the church must therefore have been in existence at that time. (19) In 1663, when a declaration of lands held by the Jesuits at Sillery was made, the establishment was prosperous: "The aforesaid Fathers have had a stone fort, flanked by four turrets, constructed; here the Indians take refuge, living in security with the fathers, who have built in the fort a chapel, as well as a house in which they live." (20) The date of the destruction of this chapel is uncertain; the present buildings are nineteenth century in date.

(15) *B.R.H.*, L, 1944, p. 33, "*Les Congrégations de Femmes au Canada*".

(16) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 159-60, "*L'Hôtel-Dieu de Québec*".

(17) R. G. Thwaites, *Lahontan's New Voyages to North America*, Chicago, 1905, p. 39f (Letter III).

(18) *B.R.H.*, XXXI, 1925, p. 241, "*La maison des Jésuites à Sillery*".

(19) Benjamin Sulte, *Chronique Trifluvienne*, Montréal 1879, p. 6.

(20) Ch. H. A. Scott, *Notre-Dame de Sainte-Foy*, Québec 1902, p. 393.

ca. 1640. —

First chapel, Trois-Rivières. Mentioned by a Jesuit father writing in 1640. A new church was projected between 1645 and 1650, but was not built eventually until 1664. (21) A detailed contract for the projected new church in 1649 is extant in the Archives of the Province of Québec. (22)

1640. —

Québec, Chapel in the House of the *Compagnie des Cent-Associés*. Following the destruction of Notre-Dame-de-Recouvrance by fire in 1640, a chapel in this building was fitted out and used for services until the completion of Notre-Dame-de-la-Paix in 1647. Despite its makeshift character, it was rather grandiloquently styled "*l'église de la Conception de la Bienheureuse Marie à Québec*" by Father Vimont, who officiated in it. (23)

1641. —

Tadoussac, the second chapel. In 1640 the Jesuits came to Tadoussac to reestablish the mission abandoned by the Récollets. Father de Quen in the *Jesuit Relations* for 1641, wrote that "the savages express general rejoicing over my arrival. They are erecting for me a *cabane* separate from theirs, to serve at once as chapel as residence." (24) This would imply a rough wooden structure; but the same source records Father de Quen's mention of "bricks carried up, that had been brought for building the house at Tadoussac". (25) Auguste Gosselin, speaking of churches in existence in 1660, described the Tadoussac chapel as a "pretty little stone church". (26) He may, however, have been referring to the 1661 building at Tadoussac, which definitely was of stone. Whatever the character of this second chapel, it was replaced by a third building in 1661.

(21) Benjamin Sulte, *Chronique trifluvienne*, Montréal 1879, p. 6 and p. 123f.

(22) See the text in B.R.H. XXXI, 1925, p. 192, "*La première église de Trois-Rivières*".

(23) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 1.

(24) Quoted in Roy, *Vieilles Eglises*, p. 179f.

(25) R. G. Thwaites (ed.) *The Jesuit Relations, and Other Documents*, Cleveland 1896-1901, vol. XXVI, p. 119.

(26) Quoted in Abbé R. E. Casgrain, *Histoire de l'Ange-Gardien*, Québec 1902, p. 40.

1641. —

Québec, chapel in the first Ursuline convent. The Ursulines arrived in Québec in 1639, and established themselves in a house in Lower Town while awaiting the building of a convent. The first stone of this building was laid in the spring of 1641; on November 21, 1642, the Ursulines moved into their new quarters. (27) This convent is described in some detail in a letter from the Mother Superior of the Ursulines to her son in Paris. (28) In December, 1650, there was a fire in the convent. The Mother Superior, Mère Marie de l'Incarnation, declared that "In short, in less than an hour the whole was on fire, and all that we possessed in the way of clothes, victuals, furniture, and such like, was destroyed." (29) Apparently, however, the stone structure remained intact; this was repaired, and the convent existed until October 20, 1686, when a second fire gutted it. (30)

1642, 1643. —

Montréal, first chapel, dedicated to Notre-Dame. Maisonneuve and his companions, founding Montréal in 1642, built in that year a primitive bark structure. (31) This building was replaced the next year by a more solidly built chapel of wood, also dedicated to Notre-Dame. Known as the "*Chapelle du Fort*", to distinguish it from the little oratory of 1644 attached to the Hôtel-Dieu, where services were also held, it existed until 1656, when both these chapels were replaced by a single church. (32)

1644. —

Montréal, chapel of the Hôtel-Dieu. The Hospitalières de Saint-Joseph, an order of nursing Sisters, was founded at La Flèche in 1636. (33) Their leader, Jeanne Mance,

(27) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 165-6, "*Les Ursulines à la Haute-Ville*".

(28) Benjamin Sulte, *Lettres Historiques de la Vénérable Mère Marie de L'Incarnation*, pp., 29, 64, quoted in Ramsay Traquair, *The Old Architecture of Quebec*, Toronto 1947, p. 10.

(29) Quoted in Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 211-212.

(30) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 465-6.

(31) *Annuaire de Ville-Marie*, supplement to the 1864 edition, 7ème livraison, p. 315.

(32) *Ibid*, 5ème et 9ème livraison, p. 340f, "*Chapelle du Fort*".

(33) *Annuaire de Ville-Marie*, 1ère partie, 1ère année, 1863, p. 59, notes 1 and 2.

went to Paris in 1640 seeking support for her project to establish the Hospitalières in Canada. Finding a wealthy patron in Mme de Bullion, she embarked for Canada in 1641, arriving at Québec in the autumn of that year. In 1642 she came to Montréal. By an agreement signed January 12, 1644, the Hospitalières were established at Montréal, and in that year the first building of the *Hôpital de Ville-Marie* was erected. Beside it was built a little stone *oratoire* nine or ten feet square, wherein services were held conjointly with the *Chapelle du Fort*. The second chapel or church of Notre-Dame in Montréal, built in 1656, was erected beside the Hôtel-Dieu, and replaced both the chapel of 1643 and the *oratoire*. (34)

1647. —

Québec, church of Notre-Dame-de-la-Paix. The decade 1640-50 was a particularly hard time for New France, and it was not until 1645, five years after the destruction of Notre-Dame-de-Recouvrance, that plans were drawn up for building a new church. Further delays ensued, and the corner stone was only laid on September 23, 1647, but the name decided upon in 1645 — Notre-Dame-de-la-Paix, celebrating a treaty concluded with the Iroquois in that year — was retained. The slow progress of the building attests not only the troubled times in the colony, but that it was a sizeable structure. A contract signed September 20, 1648, which copies earlier contracts of 1646 and 1647 with the craftsmen in charge, shows that at this stage the work is still far from complete. It names as masons Denis Bochart, Jacob Desbordes, and Jean Garnier; as carpenter, Nicolas Pelletier. (35) The first mass in the church was said Christmas Eve, 1650. Regular services, however, were not inaugurated until 1657. (36) This church was consecrated as a cathedral church in 1666, by Laval, first Bishop of Québec; it was ecclesiastically recognized as such in 1674. Between 1684 and

(34) *Ibid.*, p. 59, "Notice Historique sur l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie". For a short biography on Jeanne Mance, see *Annuaire de Ville-Marie*, supplement to the second part, p. 8f.

Camille Bertrand, *Histoire de Montréal*, Montréal 1935, vol. I, p. 35f.

(35) The next of this contract is published in *B.R.H.*, VII, 1901, p. 269.

(36) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 179-80, "La troisième église paroissiale de Québec".

1687 it was thoroughly remodelled. It was replaced by the second cathedral, begun in 1744. (37) During the excavations attendant on this building, an inscription was found in the foundations; it stated, according to a letter of the architect in charge, Chaussegros de Léry, that the church had been built in 1652. (38)

1650. —

Québec, the *Chapelle Saint-Jean*. In the summer of 1634 Jean Bourdon, a native of Rouen, came to Québec. In 1637 he established himself outside the city, in a locality known as the *Coteau Sainte-Genève*, being granted fifteen *arpents* of land. He prospered; in 1659 another twelve *arpents* were granted him, and the two grants consolidated as a *fief* by a act of the *Compagnie des Cent-Associés* dated March 19, 1661. In the *Acte de Foi et Hommage* which he made the year before he died, December 3, 1667, it is stated that there is in his *fief* "a large building (*corps de logis*), and a small one in which there is a chapel..." (39) This chapel was built by Bourdon for the use of his family in 1650. It was consecrated by Father Ragueneau, the Superior of the Jesuit missions in Canada, in November of 1650. Being regularly served by the Abbé de Saint-Sauveur, who lived with the Bourdon family, it came to be looked on as a parish church by those living in the neighbourhood; Mgr de Laval mentions it as such in his report to the Holy See in 1660. After Bourdon's death in 1668 it apparently lapsed into ruin; when his *fief* was sold in 1677, the existence of a chapel is not mentioned in the *contrat*. (40)

1656. —

Montréal, second parish church. Proposed by Maison-neuve to replace the *Chapelle du Fort* in 1654, the first stone was not laid until August 28, 1656. Financial difficulties handicapped the building throughout; it was finally built

(37) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 1f.

(38) Mgr H. Têtu and Abbé C.-O. Gagnon, *Mandements des Evêques de Québec*, Québec 1888, vol. II, p. 56. The letter is dated October 28, 1748; it states that "An inscription has been found in the foundations; it (the church) was built ninety-six years ago."

(39) *B.R.H.*, XXVII, 1921, p. 101.

(40) Roy, *Ville de Québec*, I, pp. 203-4, "*La Chapelle Saint-Jean*".

largely at the personal expense of the seigneurs, and although in wood, was not finished until 1659. Located beside the Hôtel-Dieu on St. Paul Street, it replaced in function both the 1643 parish church and the little *oratoire* of 1644 attached to the hospital. The church was about fifty feet long, and had a clocher "de forme régulier et élégant, avec deux cloches". (41)

1657. —

Montréal, project for a church to Notre-Dame de Bonsecours. The first religious Order founded in Canada was the order of the Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, which was ecclesiastically recognized April 30, 1658. (42) It was organized by Mère Marguerite Bourgeoys, declared Venerable December 7, 1878. In 1657 Mother Bourgeoys gathered materials for the erection of a chapel to the Virgin, but M. de Queylus, the leader of the Sulpicians who arrived in Montréal to take charge of the city's ecclesiastical life in 1657, withheld his consent to the building. Internal difficulties in Montréal caused further delays; the project was finally abandoned, and the assembled materials dispersed. (43)

1658. —

Sainte-Anne-de-Beaupré, the "Sailors' Chapel". A small devotional shrine, replaced by a church in 1660. (44)

1658. —

Château-Richer, first church. Dedicated to the Visitation, it was begun in 1658 by Abbé de Caylus (sic?) It was apparently in wood, for the Bishop of Québec, following his policy of consecrating only solid and durable structures, re-

(41) *Annuaire de Ville-Marie*, supplement to the 1864 edition, 8ème et 9ème livraison, p. 343f.

(42) *B.R.H.*, 1, 1944, p. 3.

(43) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 25.

(44) *B.R.H.*, XXIX, 1923, "La 'Chapelle des Matelots' à Sainte-Anne de Beaupré". This is based upon a study by Father Georges Bélanger, in *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré* which drew upon archival material to fix the date of this first chapel, previously uncertain. (April, 1923).

fused to dedicate it for worship until 1685. (45) At this time it was apparently rebuilt in stone. (46)

1659. —

Cap-de-la-Madeleine, first chapel. In a communication to the Holy See in 1661 Bishop de Laval writes, "The Jesuits had a residence on the Cap, and two years ago a wooden church was built and dedicated to Sainte-Marie-Magdeleine; the Indians came to it from all over, in great numbers". (47) This chapel, or church, was about twenty feet square. In 1661 a second church was built in stone. (48)

1660. —

Sainte-Anne-de-Beaupré, first church. Already in 1665 Mère Marie de l'Incarnation was writing that, "Seven leagues from Québec there is a place called *Le Petit Cap*, where there is a church to Sainte-Anne, in which Our Saviour does great miracles... One sees there paralytics walk, blind recover sight, and the sick cured of whatever they may be afflicted." Replaced by the second church in 1676. (49)

1661. —

Tadoussac, first church. The chapel of 1641 was handsomely replaced by a stone church in 1661, under the direction of Father De Quen, who by this time was Superior of the Jesuit missions in New France. Unfortunately, however, the new church was gutted by fire only three years later. Not until 1747 was another church built at Tadoussac. In 1720, a writer speaking of the 1661 church, noted that its stone foundations and gable were still visible. (50)

1651. —

Cap-de-la-Madeleine, second chapel. Two years after building the first chapel at Cap-de-la-Madeleine, the govern-

(45) Laval's policy in this matter is referred to in the well-known letter of Duchesneau to Seignelay, November 13, 1681, *Correspondance générale*, v. 275, quoted in W. B. Munro, *The Seigniorial System in Canada*, New York, 1907, p. 185, note 3.

(46) *B.R.H.*, XXXIX, 1933, p. 716f, "Notes historiques sur la paroisse de Château-Richer".

(47) E.-Z. Massicotte, *Notes diverses sur le Cap-de-la-Madeleine*, in *B.R.H.*, XXXV, 1929, p. 390.

(48) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 57.

(49) *B.R.H.*, XXIX, 1923, op. cit.

(50) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 179f.

or of Trois-Rivières had it moved to a more defensible position and rebuilt on a somewhat larger scale. This second chapel, although only thirty feet long by eighteen feet wide, served as a parish church until 1719, when it was replaced by the extant church, begun in 1714. (51)

1664. —

Trois-Rivières, first church. A church to replace the 1640 chapel had been projected as far back as 1645, but interminable delays intervened. *Marquillers* for the new church were elected in 1661; ground acquired 1663. (52) Finally in 1664 the church was built, but only in wood. It was demolished in 1714. (53)

1665. —

Chambly, chapel in the fort. Typical of many early structures, this does not really fall into the category of church architecture, but may be included as characteristic of much early church building. The 1665 fort was built *en pieux* (a rough construction of palisaded stakes); rebuilt in stone in 1710, it always had a garrison and a resident priest. (54)

1661. —

Tadoussac, first church. The chapel of 1641 was handsomely replaced by a stone church in 1661, under the direction of Father de Quen, who by this time was Superior of the Jesuit Missions in New France. Unfortunately, however, the new church was gutted by fire only three years later. Not until 1747 was another church built at Tadoussac. In 1720, a writer noted that the stone foundations and gable of the 1661 church were still visible. (55)

1661. —

Cap-de-la-Madeleine, second chapel. Two years after building the first chapel at Cap-de-la-Madeleine, the govern-

(51) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 57f.

(52) Benjamin Sulte, *Chronique Trifluvienne*, Montréal 1879, p. 123f.

(53) Benjamin Sulte, "L'Eglise paroissiale" in *Mélanges historiques*, XIX, Série A, 1932, p. 33 and note 10.

(54) F. A. Baillargé, "Le fort de Chambly" in *B.R.H.* XV, 1908, p. 32.

(55) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 179f.

or of Trois-Rivières had it moved to a more defensible position and rebuilt on a somewhat larger scale. This second chapel, although only thirty feet long by eighteen feet wide, served as a parish church until 1719, when it was replaced by the extant church begun in 1714. (56)

1664. —

Trois-Rivières, first church. A church to replace the 1640 chapel had been projected as far back as 1645, but interminable delays intervened. *Marguillers* (wardens) for the new church were elected in 1661, and ground for building acquired 1663. (57) Finally in 1664 the church was built, but only in wood. (58) It was replaced by another wooden church in 1682. (59)

Department of Art & Archaeology
Princeton University
Princeton, N.J.

ALAN W. GOWANS

(56) Roy, *Vieilles Eglises*, p. 57f.

(57) Benjamin Sulte, *Chronique Trifluvienne*, Montréal 1879, p. 123f.

(58) Benjamin Sulte, "L'Eglise Paroissiale" in *Mélanges historiques*, XIX, Série A, 1932, p. 33 and note 10.

(59) Odoric M. P. Jouve, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada, Aux Trois-Rivières*, Paris 1934, p. 32f.

L'ESCLAVAGE DANS LA PRESQU'ÎLE

Il est parfaitement et clairement établi que l'esclavage exista en Canada. Nos ancêtres connurent deux genres d'esclaves: le Panis et le Noir. Il serait cependant erroné de vouloir faire un rapprochement entre le mode de vie du Noir dans les états esclavagistes du Sud américain et celui qu'on lui réserva en terre canadienne. Chez les planteurs des États-Unis, on le trouve par centaines entassé dans des "cases"; chez nous, il est presque toujours seul au service d'une famille qui le considère comme un "domestique".

La première trace d'esclavage dans la Presqu'île remonte au 5 octobre 1767 alors qu'aux Cèdres l'on inhume dans le cimetière paroissial le corps de Josephite, "panisse de M. de Longueuil" décédée la veille munie des sacrements de l'Église, âgée d'environ 47 ans. La sépulture officinée par le curé Denault de l'endroit est faite en présence des sieurs Louis Lalonde, Martin Levac et Édouard Lalonde tous cultivateurs du lieu.

Le 7 juillet 1778 à Vaudreuil dans le cimetière de la paroisse a lieu la sépulture de Marie-Josephite, décédée la veille à l'âge de 7 ans et déjà ondoyée par M. le curé Beaumont le 3 courant. Cette dernière sauvagesse de nation est bien désignée à l'acte d'inhumation comme "appartenante au capitaine Genus" (1). S'agirait-il d'une indienne panisse? La chose est du domaine de la probabilité puisqu'on la désigne comme "propriété" du dit sieur Genus. Pierre et Balthazar Belleville sont témoins à la cérémonie.

D'autre part l'honorable de Lotbinière semble avoir le "monopole" des esclaves dans la région. On en compte jusqu'à trois à son manoir seigneurial de Vaudreuil. Ainsi le témoignent une pièce notariée et deux actes d'état civil.

Le 20 mai 1786, baptême à Vaudreuil par M. le curé Deguire (2) de Joseph-Louis âgé de 3½ ans "né esclave et appartenant à Messire de Lotbinière". Ce dernier agit com-

me parrain et sa belle-soeur, Marguerite Godefroy de Tonnancour, épouse de M. Thomas Coffin, Ecuyer de Trois-Rivières remplit le rôle de marraine.

Encore à Vaudreuil, le 2 juillet 1787, les cérémonies du baptême déjà conférées dans le danger de mort sont suppléées par M. le curé Deguire à Michel Henry "nègre esclave acheté par Messire Michel Eustache Gaspard Alain Chartier de Lotbinière, Chevalier". Le seigneur de Vaudreuil est derechef parrain du baptisé et la marraine cette fois est Dame Marie-Josephite de Tonnancour, son épouse.

Jusqu'ici nous n'avions que des panis dans la région. Ce dernier acte inscrit aux registres de St-Michel de Vaudreuil contient la première mention d'un noir comme esclave dans la Presqu'île.

La preuve de l'existence d'un troisième esclave au manoir de Vaudreuil se trouve dans "L'inventaire des biens de la Communauté qui a existée entre l'honorable Michel Eustache Gaspard Alain Chartier de Lotbinière et défunte Dame Josephite Godferoy de Tonnancour, son épouse". Cet intéressant document rédigé par le notaire Joseph Papineau en date du 11 août 1800 (No. 3069 de ses minutes) nous révèle ce qui suit :

"déclare mondit Sieur de Lotbinière qu'il a acquis pendant Sa Communauté deux esclaves dont un nommé Henry a été chassé pour Sa mauvaise conduite et L'autre Nommé pompé est encore à la maison. Mais vû Le deffaut de Moyen en cette province de S'aparer cette espece de propriété elle est Considérée Comme PreCaire et incertaine" — Mémoire.

Après Joseph-Louis et Henry "l'indocile" qui cherche toujours à s'émanciper de la tutelle de son maître, il se trouve aussi Pompé "le soumis" au manoir vaudreuillois construit sur la pointe près de laquelle s'entre-choquent les flots du St-Laurent et de l'Outaouais.

Enfin le sieur Joseph Lecuyer, négociant habitant non loin du moulin à vent et du manoir juge aussi à propos de se payer le luxe d'un panis. Ainsi le témoigne l'extrait suivant d'un acte inscrit aux registres de la paroisse :

Le 28 janvier 1797 est inhumé dans le cimetière de Vaudreuil "le corps d'un panis élevé chez le sieur Joseph Lecuyer (3) Négotiant en cette paroisse, ondoyé par Le susdit sieur Lecuyer l'instant d'avant sa mort trop prompte pour avoir "pu appeler un prêtre, âgé de neuf ans". Le curé Deguire officie à la cérémonie. Hyacinthe Hémond et Louis Daoust sont présents à l'inhumation.

Il semble que dans la Presqu'île toute trace d'esclavage disparaît après 1800. Le testament olographe de l'hon. de Lotbinière daté du 10 février 1809 contient seize articles et aucun n'est relatif à ses esclaves. Le même jour il rédige un codicile en cinq articles et toujours cette question passe sous silence. Cependant l'article cinquième du codicile se lit ainsi:

"a Mon vieux Domestique Jean Smith (j'assure)
"une rente & pension viagère de vingt piastres ou Cent
"vingt Livres de vingt Sols, Laquelle Lui Sera payée pour
"La première fois un an Apres Ma mort & ainsi d'année
"En année. J'hipotheque La dite pension Sur Ma Sei-
"gneurie de vaudreuil."

Plusieurs actes notariés établissent que la famille de Lotbinière porta beaucoup d'attention à ses domestiques et l'on peut conjecturer qu'à cette date (1809) s'il s'était trouvé encore des esclaves à Vaudreuil, le testateur n'aurait pas manqué d'en faire mention dans la rédaction de ses dernières volontés.

Par contre le 9 novembre 1811, devant le notaire J. B. H. Deguire, de Vaudreuil (No. 2772 de ses minutes) est rédigé l'engagement d'une fille du même lieu dénommée "Marguerite" à l'hon. de Lotbinière pour travailler "comme domestique au manoir de Vaudreuil ou de Montréal (4) pour "une période de deux ans à compter de ce jour pour tout ce "qui lui sera commandé de licite et d'honnête". Déjà on "n'achetait" plus les domestiques. Le service prenait une forme plus démocratique, on engageait tout simplement.

(1) Le capitaine de milice Génus est l'une des figures les plus importantes de son époque dans la Presqu'île. D'après le recensement des seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud en date du 11 juillet 1781, il possède quatre terres à Vaudreuil désignées au terrier sous les Nos. 24, 25, 37 et 38 de la concession en allant vers Soulanges ou en remontant de la Pointe des Cascades. Les deux premiers terrains mesurent 6 arpents de front sur 20 de profondeur. Il y a 108 arpents de labourables, une maison de 24' X 24', une grande de 80' X 24' et une étable de 20' X 14'. La rente en blé se chiffre à 12 livres. Les deux derniers lopins (Nos. 37, 38) ont la même superficie que les précédents et le même nombre d'arpents en valeur. On y a construit à ce dernier endroit une maison de 15' X 13', une grange de 55' X 30' et une étable de 20' X 12'. La rente foncière s'élève à 6 livres et 6 sols en argent et à 3 minots en blé. Ce "domaine" a été concédé à son père Jacques Génus par contrat de concession consenti par le sieur Jean Latour, négociant de Montréal, procureur de Messire Rigaud de Cavagnal, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, gouverneur de Trois-Rivières, devant le notaire Vuatier le 5 décembre 1740. C'est le capitaine de milice Joachim Génus qui est chargé par le grand voyer Chaussegros de Lery de dresser le procès verbal des chemins des seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud. Le document rédigé par le notaire Gabrion, des Cèdres porte la date du 12 novembre 1792. Le 28 avril 1818, Joachim fils du capitaine échange par acte passé devant le notaire Globensky, la terre paternelle de Vaudreuil pour celle d'Antoine Lalonde située à Rigaud.

(2) M. l'abbé J.-Bte Deguire fils de Nicolas et de Marie Baudry est né à Montréal le 13 mars 1744. A. Varennes le 12 mai 1766 il épouse M.-Anne Senecal, fille de Joseph et de Marie-Josephte Trutaut. De ce mariage naissent trois fils: Joseph, (prêtre) Hilaire, (notaire) et J.-Bte qui décède à Vaudreuil le 11 janvier 1790 et inhumé au même endroit le lendemain à l'âge de 14 ans. Devenu veuf M. Deguire songe au sacerdoce et est ordonné prêtre le 24 octobre 1779. Il occupe la cure de Vaudreuil durant 35 ans où il décède le 14 décembre 1815 pour être inhumé dans l'église du lieu le 16 suivant. Son fils Joseph né à Montréal le 27 août 1773 est ordonné prêtre par Mgr Pierre Denault le 8 mars 1797. Il est vicaire à Vaudreuil (alors que son père est curé au même endroit) jusqu'en 1814. Son frère J.-Bte Hilaire devient le premier notaire à résider en permanence à Vaudreuil. Sa commission date du 24 décembre 1798. Aux Cèdres le 15 octobre 1799 il épouse Marie-Louise Décoigne fille de Louis et de Marie-Judith Gaudu. Il est inhumé dans l'église de Vaudreuil du côté de l'épître, le 9 janvier 1833 et son épouse dans le cimetière du lieu le 22 novembre 1842.

(3) Le 11 janvier 1797, devant le notaire Gabrion, des Cèdres le sieur Joseph Lecuyer, négociant à Vaudreuil vend à Messire de Lotbinière, seigneur du lieu, une lisière de terrain pour servir à l'érection d'un chemin conduisant au moulin à vent de la dite seigneurie.

(4) "L'hostel" de la famille de Lotbinière à Montréal se trouvait au No. 28 de la rue St-Sacrement. (Inventaire de la Communauté de biens de Messire de Lotbinière et son épouse Josephpte de Tonnancour, — Joseph Pineau, 11 août 1800.)

LES LE GARDEUR

Quelle est la famille canadienne qui, *récolta* le plus de croix de Saint-Louis, la plus belle récompense que le roi de France pouvait accorder aux officiers de ses armées? Nous croyons qu'il faut accorder la palme aux membres de la famille Le Gardeur. A l'aide du bel ouvrage de M. Aegidius Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis au Canada*, nous retrouvons parmi les chevaliers de Saint-Louis cinq d'Ailleboust, sept Boucher, cinq Céloron de Blainville, cinq Chaussegros de Lery, cinq Denys, sept Hertel, six Lacorne, sept Lemoyne, six Rigaud de Vaudreuil, quatre Saint-Ours, et quatorze Le Gardeur. D'autres familles ont fourni deux, trois et même quatre chevaliers de Saint-Louis. Nous donnons les noms des membres de la famille Le Gardeur qui obtinrent la croix de Saint-Louis, toujours d'après le relevé de M. Aegidius Fauteux: René Le Gardeur de Beauvais, né à Québec le 3 octobre 1660; Charles Le Gardeur de Croisille, né à Boucherville le 23 avril 1677; Jacques-François Le Gardeur de Courtemanche, né au Cap-de-la-Madeleine le 11 décembre 1710; Joseph-Michel Le Gardeur de Montesson, né à Bécancour le 30 décembre 1716; François-Marie Le Gardeur de Repentigny, né à Montréal le 15 septembre 1725; Ignace Le Gardeur de Repentigny né à Québec en 1648; Louis Le Gardeur de Repentigny, né à Montréal le 5 avril 1721; Louis-Gaspard Le Gardeur de Repentigny, né à Québec le 10 juillet 1753; Pierre Le Gardeur de Repentigny, né à Québec le 10 mars 1657; Pierre-Jean-Baptiste-François-Xavier Le Gardeur de Repentigny, né à Montréal le 24 mai 1719; J.-B. Le Gardeur de Saint-Michel, né à Québec le 13 juin 1655; Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre; Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly, né à Rochefort le 30 octobre 1693; Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly, né à Québec le 24 juin 1669.

P.-G. R.

LETTRE DE ARTHUR BUIES À LOUIS-
JOSEPH-AMÉDÉE PAPINEAU

Montréal, 21 oct /84

Cher M. Papineau (1),

Je vous envoie aujourd'hui deux exemplaires de la Lanterne et de mon premier volume de Chroniques, lequel devra être suivi de trois autres, dont deux ne contiendront absolument que de l'inédit.

En même temps je me prépare à publier aussitôt que possible un journal hebdomadaire très-avancé, mais j'ai des frais épouvantables sur le dos, entre autres huit cents dollars de frais d'impression, rien que pour les deux volumes qui viennent de paraître, et que j'ai fait tirer chacun à 2,000 exemplaires.

Tout mon temps va se passer d'ici à deux mois, j'en ai bien peur, à me chercher des ressources pour mener à fin mon double plan, c. à d. continuer la publication de mes oeuvres et faire paraître un journal.

Veillez me donner un coup de main, au plus tôt, je vous prie, car le délai que me donne mon imprimeur est bien court, et je tiens du reste à être correct avec lui, parce qu'il a très-bien fait les choses.

Je crois que vous serez content de ce que j'ai déjà fait: le plus dur a été de pouvoir commencer. Maintenant, pour peu que mes amis m'aident, ça ira sur des roulettes.

Soyez assez bon pour me répondre promptement, et croyez bien que je serai toujours

Votre bien dévoué.

ARTHUR BUIES
34, S^t-Denis
Montreal (2)

(De la main de L.-J.-A. Papineau)
Envoi de \$20 le 22 oct.

(1) Louis-Joseph-Amédée Papineau.

(2) Archives de la Province de Québec, Fonds Papineau-Bourassa.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE SAINT-OURS
DAUPHINÉ ET CANADA

(suite)

II

BRANCHE DU CANADA

Seigneurs de Saint-Ours, l'Assomption, Saint-Jean Deschaillons et en partie de Cournoyer.

X. — *Pierre de Saint-Ours*, Ile du nom, chevalier, seigneur de l'Echaillon, en Dauphiné, de Saint-Ours, de l'Assomption, de Saint-Jean Deschaillons au Canada. Né en octobre 1640, il fut baptisé à Grenoble — église Saint Hughes-Saint-Jean — le 27 juin 1641 (1). Il entra jeune au service. Dès 1658, il était cadet au régiment de Carignan; il passait enseigne l'année suivante (2). Les 21 et 23 janvier 1664, il prenait possession des domaines de son père situés au Plan de Voreppe, à Veurey, au Petit Port Saint-Ours et à l'Eglyron (3).

En décembre 1664, son régiment tenait garnison à Marsal en Lorraine. C'est là qu'il fut avisé de son prochain embarquement pour le Canada. Aussitôt le capitaine Delemogne offrit de se démettre de sa compagnie en faveur de son enseigne, M. de Saint-Ours. Cette proposition ayant été acceptée, le 7 février 1665 était expédiée la commission qui nommait Pierre de Saint-Ours capitaine dans le régiment de Carignan-Salières (4).

La compagnie de Saint-Ours arriva à Québec en septembre 1665 (5). Durant l'hiver de 1665-1666, elle fut détachée dans le fort nouvellement construit de Sorel (6). Aucun document ne nous renseigne de façon précise sur la part prise par M. de Saint-Ours aux expéditions menées contre les Iroquois dans le courant de l'année 1666. Son nom ne figure pas sur la liste des officiers "ayant contribué aux établissements faits en ce pays" qui fut dressée à Québec le 28 octobre 1667 (7). C'est probablement son mariage qui le dé-

termina à se faire Canadien. Au commencement de 1668, il épousait à Champlain Marie Mullois, fille de Thomas Mullois, marchand de soie à Blois, et d'Anne Girault (8).

Leur contrat de mariage n'a pu être retrouvé. Il avait été passé devant Guillaume de La Rue, notaire à Champlain. Nous savons que les conjoints avaient adopté le régime de la communauté et que M. de Saint-Ours dota sa future épouse d'un douaire de 8000 livres (9).

Il est inscrit en 1669 sur le rôle des officiers de Carignan demeurés au Canada (10).

On a le droit de le supposer dès cette époque investi de la concession, à laquelle il donne son nom, et dont un peu plus tard il devait obtenir la délivrance officielle.

En 1670, le Roi envoyait au Canada un étalon et douze juments pour être "distribués aux gentilshommes du pays les plus zélés pour la culture des terres". A M. de Saint-Ours échut une cavale (11).

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui concédait une seigneurie, c'est-à-dire régularisait une concession ou occupation antérieure. Cette seigneurie comprenait "l'espace de terre de front qui se trouve sur le fleuve Saint-Laurent depuis la borne de la concession de M. de Contrecoeur jusqu'à celle de M. de Saurel, tenant par devant au fleuve et par derrière à la rivière Oumaska" (ou Yamaska) (12). La rivière Richelieu traversait ce vaste territoire, sur lequel se fixèrent comme habitants ou censitaires vingt-deux soldats de la compagnie de M. de Saint-Ours (13). M. de Frontenac, deux ans plus tard, complétait la seigneurie de Saint-Ours en y ajoutant les îles du Saint-Laurent, situées en vis à vis: l'île Plate — ou île de Saint-Ours — et l'île Duval (14).

Lors de l'expédition menée en juin-juillet 1673 par M. de Frontenac aux bords du lac Ontario, six sur sept des escadres qui composaient la flotte et l'armée n'étaient rien d'autre que d'anciennes compagnies de Carignan réorganisées, embarquées, sur des canots et replacées sous les ordres de leurs capitaines. M. de Saint-Ours, remis à la tête de sa compagnie, commandait une de ces escadres. C'est ainsi qu'on doit le compter parmi ceux qui contribuèrent à la construction du fort Catarakoui ou Frontenac (15).

En 1674, Saint-Ours fut l'objet d'une nouvelle concession féodale. Frontenac lui accorda en seigneurie deux lieues sur deux lieues, à commencer quatre arpents au-dessous de la rivière Duchesne, sur le Saint-Laurent. Titre qui fut ratifié l'année suivante par Louis XIV. Ce fief devait être connu sous le nom de rivière Duchesne ou Deschaillons (16) M. de Saint-Ours, déjà très avantagé, hérita encore en 1687, de son fils aîné à qui avait été accordée la seigneurie de l'Assomption. Il se trouva ainsi être de tous les officiers de Carignan celui qui avait reçu le plus de terres: 98.784 arpents. Aucun autre particulier au Canada n'en a sans doute jamais possédé autant (17).

Le 15 juin 1675, M. de Saint-Ours fut commis par le Conseil Souverain de Québec pour faire fonction d'arbitre dans le procès pendant entre J. B. de Peyras, conseiller en la dite Cour, et Geneviève de Chavigny, veuve de Charles Amyot de Vincelotte (18).

Le 5 août 1678 se tint à Montréal, sous la présidence de M. de Frontenac, gouverneur général, une assemblée des principaux habitants de la colonie. L'objet des délibérations était la fixation des places des boutiques volantes lors de la foire annuelle des Outaouas. M. de Saint-Ours avait été convoqué. Son avis corrobora celui des autres opinants. Des témoignages fournis il apparut qu'avant 1665 chacun traitait "dans les maisons", et que, depuis, les gouverneurs généraux ou particuliers déterminaient dans la "commune" l'alignement des "rues", chacun, à condition de respecter l'alignement étant libre d'installer sa boutique où il lui plaisait (19).

Le 7 octobre 1678, M. Duchesneau, intendant, ayant à déterminer la portion congrue des curés, convoqua, pour se renseigner, "quelques-uns des plus considérables gentilshommes" du pays. M. de Saint-Ours fit partie de cette réunion qui eut lieu à Montréal (20).

La question de la traite de l'eau de vie — ou plutôt de sa légitimité — était une de celles qui étaient le plus controversées au Canada entre les autorités civiles et religieuses. Devait-on en fournir aux Sauvages puisqu'ils en abusaient et que l'ivrognerie leur était funeste? En 1678 l'idée vint au

Roi d'interroger les Canadiens eux-mêmes et de demander leur avis aux plus anciens et principaux habitants de la colonie. Le 26 octobre se réunit, au château Saint-Louis, sous la présidence de M. de Frontenac, une assemblée de vingt personnes où se trouvaient représentées toutes les supériorités du Canada. Parmi ces notables siégeait M. de Saint-Ours. Son opinion, il la formula sans détours: "Le commerce de l'eau de vie doit être libre afin que les marchands et autres habitants de ce pays puissent librement négocier des boissons et autres marchandises pour les pelleteries des sauvages, attendu que ce n'est pas seulement parmi eux que l'ivrognerie arrive, mais dans les lieux les plus policés et remplis de chrétiens et que l'on a point encore ouy dire que l'on eut fait un cas réservé pour des marchands s'ils ont vendu des boissons à des gens qui en aient abusé." (21).

M. de Saint-Ours était intéressé directement dans cette affaire. Le 26 avril 1681, par décision du Conseil Supérieur (ou Souverain), il était ajourné avec presque tout ce qu'il y avait d'important et de considéré dans la colonie pour avoir contrevenu aux ordonnances royales contre la traite. Étaient assignés en même temps que lui, magistrats, officiers, grands marchands: Migeon, Le Ber, d'Ailleboust, Boucher, Repentigny et Saint-Pierre, son frère, Lavaltrie, Verchères, Chotel de Saint-Romain, Brucy, Chailly, Saurel, Berthier, Mme de Belestre, Sainte-Hélène, Mme Soumande, etc. Tout le Canada faisait la traite des fourrures quand le Roi la défendait, de la manière qu'il prohibait.

Une ordonnance du 2 mai — qui fut lue à Québec, le 11 août — reconnaissait l'impossibilité des poursuites dans un cas où la colonie entière était compromise. Elle comportait une clause d'amnistie: Saint-Ours en bénéficia (22).

Il faisait donc la traite dans des conditions interdites. Il violait les règlements qu'il était chargé de faire respecter. En 1679, Frontenac l'avait envoyé commander à Chambly. Ce fort était bâti "au principal passage" des contrebandiers, c'est-à-dire des coureurs de bois qui allaient en fraude vendre leurs castors en Nouvelle-Angleterre à Orange ou à Manhatte (Albany et New-York). Saint-Ours avait ordre

de les arrêter, mais il n'avait pas de garnison régulière sous lui. Aussi Frontenac, le 6 novembre 1679, demandait-il au Roi de faire les frais de quelques hommes qui auraient été entretenus à Chambly (23). N'ayant pas obtenu satisfaction, Frontenac, le 2 novembre 1681, récidivait. Il affirmait de nouveau qu'une garnison était nécessaire à Chambly et que si on y nommait un gouverneur en titre, personne ne méritait mieux de l'être que M. de Saint-Ours, qui y commandait depuis deux ans. Cette lettre était adressée au Roi (24). Le même jour, écrivant à Seignelay, ministre de la Marine, Frontenac réclamait pour Saint-Ours le gouvernement de Chambly avec une garnison. Au cas où cette requête n'aurait pas eu de chance d'être exaucée, il assurait que son protégé serait on ne peut mieux apte à remplir "la charge de prévôt des maréchaux", Philippe Gaultier de Comporté qui en était revêtu s'en acquittant plus ou moins bien. C'est "un homme de mérite et de service", disait Frontenac. Pour le faire valoir davantage encore, le gouverneur dans chacune de ses lettres au Roi, au ministre, ne manquait pas de rappeler que Saint-Ours était "parent de M. le Maréchal d'Estades" (25). Mais Saint-Ours ne fut ni gouverneur de Chambly, ni prévôt des maréchaux.

En 1682, le Roi, faute de mieux, lui accordait une gratification de 300 livres. Le 3 février 1683, François Babaud, bourgeois de Paris et procureur de Pierre de Saint-Ours, en donnait quittance à M. de Lubert, trésorier général de la Marine (26).

En dépit de ses immenses seigneuries, Saint-Ours menait une existence pénible. Il avait fait des dépenses pour attirer des colons; il n'en avait pas assez pour que le revenu des dites seigneuries compensât ce qu'il y avait mis.

Le 8 novembre 1686, le M^{re} de Denonville, gouverneur général, vit arriver M. de Saint-Ours. Deux jours après, dans une lettre au Ministre, il lui rendait compte "de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivans comme telles. La famille de Saint-Ours est à la teste. Il est bien gentilhomme de Dauphiné, chargé d'une femme et dix enfans. Il n'y a que deux jours qu'il me vint faire un compliment pour avoir la

permission de passer en France, l'an prochain, avec sa femme et ses enfans pour y chercher du pain et mettre ses enfans à servir de costé et d'autre chez ceux qui les voudroient nourrir et pour luy d'essayer de se mettre dans les troupes. Il se plaint de n'avoir pas de bled pour les deux tiers de l'année; le père et la mère me paroissent dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ses enfans ne s'épargnent pas, car j'ay veu deux grandes filles couper du bled et tenir la charrue." (27). Saint-Ours obtint cent écus (28). Il resta au Canada.

Pour réaliser son ambition et redevenir officier, il n'aura pas eu besoin d'aller en France. En 1687, est constitué au Canada le corps du détachement de la marine destiné à en former la garnison permanente. Saint-Ours y entre avec le grade de capitaine. C'est le Roi qui le désigne à Denonville pour commander une compagnie de nouvelle levée (29). Il est décidé en même temps que son ancienneté dans ce grade sera calculée d'après la date de sa première commission dans Carignan (30).

La majeure partie des compagnies détachées de la marine étaient cantonnées à Montréal. Pierre de Saint-Ours, que son service y appelait, se décida, en 1690, à y avoir une demeure à lui. Les dames de l'Hôtel-Dieu lui concédèrent un emplacement sur lequel, par contrat du 8 août 1690, le maçon Debut s'engagea à lui construire en quatre mois, livrable à la Toussaint, une maison qui ne consistait d'ailleurs qu'en un simple rez de chaussées, de poutres équarries; il ne devait lui en coûter que 1000 livres (31).

C'est aux approches de la cinquantaine et à cinquante ans passés que Pierre de Saint-Ours devait fournir la partie la plus active de sa carrière militaire. Au siège de Québec, à la fin de cette même année 1690, M. de Frontenac lui confia le commandement d'un bataillon de troupes réglées. Voyant que les ennemis voulaient forcer le passage de la rivière Saint-Charles, le gouverneur se mit à la tête de quatre de ces bataillons — dont celui de Saint-Ours — et se porta à la rencontre des Anglais pour les en empêcher. Mouvement qui les contint (32).

A partir de 1693, on trouve M. de Saint-Ours qualifié de : premier capitaine du détachement de la marine (33). Distinction sans doute, mais purement honorifique. Elle n'augmentait pas sa solde et ne lui conférait aucune supériorité effective sur ses camarades.

La même année (1er janvier) le Roi lui accordait un brevet de garde-marine, ce qui l'assimilait aux officiers de marine, en lui donnant le même rang que les plus modestes de ces officiers (34). Au début de 1694, il fut appelé à remplacer M. de Vaudreuil comme commandant des troupes (34 bis).

La même année, il obtenait un congé d'un an pour venir en France rétablir sa santé par une saison aux eaux (35).

A son retour au Canada, M. de Callières, gouverneur de Montréal et commandant en second de la colonie, lui confia un détachement d'environ 120 hommes, tant Français que Sauvages du Sault Saint-Louis, avec ordre d'aller au bout du lac des Deux Montagnes dresser des embuscades aux Iroquois ; mais les Iroquois ne prirent pas le chemin qu'on croyait qu'ils prendraient (36). Saint-Ours n'eut donc pas occasion d'employer ses soldats, ni de montrer ses capacités. Son gendre La Potherie n'en a pas moins vanté cette expédition à l'égal des plus victorieuses campagnes : "Quinçon de Saint-Ours (37), oncle à la mode de Bretagne de Mme la maréchale de Tallard, commandant des troupes d'un détachement de la marine, arrêta les irruptions des Iroquois sur le fleuve Saint-Laurent" (38).

Si tel était l'avis de la Potherie, juge partial, ce ne paraît pas avoir été celui de Callières ou de Frontenac.

Le 26 octobre 1699, M. de Saint-Ours, en tant que seigneur de Saint-Ours, concédait à Michel d'Agneaux, écuyer, sieur d'Ouille, un arrière fief noble mouvant de sa dite seigneurie et qui fut depuis appelé le fief Douville. Une seule obligation était imposée au vassal : de mener à chaque mutation de seigneur et de vassal la dame dudit sieur de Saint-Ours, le jour de l'Immaculée Conception de la Vierge, depuis la maison seigneuriale du dit Saint-Ours jusqu'à l'église paroissiale dudit lieu et de la ramener de ladite église à ladite maison seigneuriale. Mais si le sieur d'Ouille distrait des

terres de son arrière fief pour les concéder en censives, c'est au seigneur de Saint-Ours que ses tenanciers devraient payer leur cens et rentes (39).

La situation matérielle de M. de Saint-Ours s'était améliorée. Il touchait une solde entière de capitaine, soit 1200 livres, qui en 1717 seront réduites par les retenues à titre d'impositions, à 1080 livres. Mais il ne cessait de se plaindre. Le développement de ses seigneuries était très lent. Saint-Ours sur Richelieu avait été dévasté par les Iroquois (40).

D'ailleurs, au Canada comme en France, les officiers ont toujours crié misère. M. de Saint-Ours avait en France un protecteur que ne lassait aucune instance. M. de Quinson (41) transmettait, recommandait; il ne réussissait pas toujours. Ainsi, le 23 mars 1700, le ministre lui écrit: "J'ay fait jusqu'à présent ce qui a pu dépendre de moy pour luy (à M. de Saint-Ours) procurer des grâces aussy bien qu'à sa famille". Mais tout ce qu'il peut promettre cette fois-ci, c'est de faire "encore souvenir Sa Majesté (de M. de Saint-Ours) quand elle travaillera aux affaires de ce pays".

Le 2 août 1701, à Montréal, au moment où s'y tenait l'assemblée générale des nations sauvages, en pleine réunion des députés, y mourait subitement Kondiaronk ou Le Rat. C'était le chef des Hurons de Michillimakinac. Son rôle au cours de la dernière guerre iroquoise avait été souvent décisif; la pacification de l'Ouest était en grande partie son oeuvre. Comme il avait en outre "le rang et la paye de capitaine "dans les troupes françaises", on lui fit des funérailles magnifiques". Charlevoix en a donné la description. M. de Saint-Ours, premier capitaine, eut, à ce titre, l'honneur d'ouvrir le cortège. Il marchait le premier avant les guerriers hurons, avant le clergé, avant le cercueil, "à la tête de 60 soldats sous les armes". A la fin du service, il fit, par trois fois, décharger leurs mousquets aux soldats de son piquet (42).

Une exigence malencontreuse de M. de Saint-Ours allait soulever un point intéressant de droit féodal, voire de droit public. Mal conseillé par le mauvais état de ses finances, il prétendit avoir droit exclusif de chasse et de pêche dans toute l'étendue de sa seigneurie de Saint-Ours. Il s'était adressé au Roi. Le Roi demanda leur avis au gouverneur et

à l'intendant, à MM. de Callières et de Champigny (43). Un mémoire du Roi du 14 juin 1704 à MM. de Vaudreuil et de Beauharnois, les nouveaux administrateurs, arbitra le débat: "Sa Majesté a veu ce qu'ils escrivent sur la concession du sieur de Saint-Ours. Il n'y a pas d'apparence que ce soit par obmission qu'on n'a pas compris dans cette concession le droit de pesche et de chasse et, s'ils estiment nécessaire de les luy accorder, Sa Majesté veut que ce soit à condition que tous ses tenanciers en jouiront sur les concessions qu'il leur a fait et qu'il leur fera." (44). Le principe était posé, et affirmé de façon à ne laisser subsister aucune équivoque: la chasse et la pêche, au Canada, étaient et resteraient de droit commun. Au cours de cette enquête, le Roi avait examiné les limites de la seigneurie; il l'avait jugée "trop étendue".

Le 14 juin 1704, le ministre avisait M. de Vaudreuil que le Roi avait nommé M. de Saint-Ours, chevalier de Saint-Louis: c'était la récompense de plus de 45 ans de services. Il lui envoyait les ordres nécessaires pour le recevoir (45).

Le 24 juillet 1705, M. de Saint-Ours concédait à ses deux fils en pure roture l'île de l'Échaillon (depuis Deschailons), située à un mille environ de l'église actuelle de Saint-Ours, dans le lit du Richelieu (46).

Le même jour, sa femme et lui font abandon de tous leurs biens, pour l'espace de trois ans, à leur fils aîné, Jean-Baptiste, moyennant une rente annuelle de 130 minots de blé froment, un cochon gras, 30 livres de beurre, 30 chapons gras (47).

Nous n'avons pu retrouver la date précise du décès de Marie Mullois: événement qui dut suivre de près la signature de ces conventions. Sur l'acte de mariage de son fils, Jean-Baptiste (29 novembre 1705), elle est déclarée défunte.

Pour tout officier canadien, le couronnement de sa carrière était l'obtention d'une place dans ce qu'on appelait l'état-major de la colonie, c'est-à-dire le gouvernement ou la majorité d'une ville. M. de Saint-Ours, jugeant qu'il avait droit à cette promotion, sollicita, le 20 octobre 1706, la lieutenance de Roi de Montréal. La réponse du ministre fut décourageante. Il aurait pu être proposé au Roi pour cette

charge si M. de Galiffet qui l'exerçait "l'avoit quittée; mais il repasse en Canada" (48).

M. de Saint-Ours n'insista pas. Le ministre l'avait assuré qu'il serait heureux de lui faire plaisir; il lui avait promis d'intéresser le Roi à ses enfants, qui étaient officiers. C'est surtout pour eux que désormais, Pierre de Saint-Ours se réservait d'utiliser cette bienveillance.

Le 6 juin 1708, le ministre l'autorisait à se retirer du service: il lui accordait une pension de 600 livres et disposait de sa compagnie en faveur de son fils aîné. Une place de conseiller au Conseil Supérieur lui était promise (49). Mais l'acquisition de cette dernière dignité se heurta, au Canada, à une opposition irréductible. M. de Saint-Ours ne fut pas conseiller.

En remerciant le ministre, M. de Saint-Ours sachant qu'il fallait demander souvent, toujours, beaucoup, pour obtenir si peu que ce fut, le suppliait d'avancer son second fils (50).

Depuis qu'il était veuf, il songeait à se remarier. Un projet avec Mme de Lanaudière, belle-soeur de M. de Ramezay, aurait été traversé, si les insinuations de M. Raudot, Intendant, sont fondées, par les intrigues de M. de Vaudreuil, qui voulait ennuyer M. de Ramezay (1705 ou 1706). Deux ans plus tard, M. de Saint-Ours se serait mis en tête d'épouser une jeune fille de dix-sept ans. "Mariage... à la vérité bien disproportionné, ledit sieur de Saint-Ours ayant près de 68 ans et des enfans (mâles) dont le plus jeune en a plus de 35". Les officiers ne pouvaient se marier sans la permission du gouverneur général. M. de Vaudreuil aurait donné son autorisation à M. de Saint-Ours, heureux de ridiculiser une famille avec laquelle il était alors en différend. Les Saint-Ours, qui voyaient sans aucun plaisir, ces secondes noces de leur père, s'adressèrent à l'intendant Raudot "pour l'empescher de faire cette folie". M. de Saint-Ours se rabattit sur une personne qui lui convenait beaucoup mieux au dire de l'intendant (51).

Le 29 juillet 1708, il se mariait, à Batiscan, avec Marguerite Le Gardeur, fille de feu Charles Le Gardeur, écuyer, sieur de Tilly, conseiller au Conseil Supérieur, et de défunte

Geneviève Juchereau (52). Marguerite Le Gardeur qui avait été baptisée à Québec, le 29 juillet 1657, était veuve elle-même de Louis-Joseph Le Gouès de Grais (alias de la Grois), capitaine dans les troupes. A ce titre elle bénéficiait d'une pension de 75 livres sur les fonds du Canada. "Comme le mari (Pierre de Saint-Ours) était plus âgé que la femme, il fut proposé de mettre sur la teste de la femme la gratification de 300 livres (dont il jouissait sur l'"état de Canada") et celle de 75 sur celle du mari, ce qui fut accordé" (53).

De sa première union, la nouvelle Mme de Saint-Ours avait eu une fille, Catherine-Charlotte, baptisée à Champlain, le 14 novembre 1697.

Mme de Grais, sans fortune, eût été fort en peine de l'élever si M. de Saint-Ours ne s'était offert à "être le père de cette jeune orpheline. Et de fait... il fit instruire la jeune Charlotte avec autant de soin que ses propres enfants et l'introduisit dans la famille de Longueil" (54). Elle épousa à Saint-Ours, le 29 avril 1720, Charles Le Moyne, capitaine dans les troupes, qui fut par la suite 2e baron de Longueil, gouverneur de Montréal, commandant général de la colonie. Elle mourut à Montréal le 11 septembre 1745 (55).

CLAUDE DE BONNAULT

(à suivre)

(1) A. Prudhomme. *Inventaire Sommaire des Archives Communales de Grenoble*, 4e partie, p. 48. P. Sainte Olive, *Op. cit.* pp. 45-46.

(2) Alphabet Laffillard (Archives de la Marine Cl 161) p. 432. Rôle d'officiers de 1692 dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, 1928, p. 599.

(3) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 32-34.

(4) R. Roy et G. Malchelosse, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, 1925, pp. 23-24. *A propos du régiment de Carignan*, dans le *B.R.H.*, 1922, pp. 228-229.

(5) R. Roy et G. Malchelosse, *Op. cit.* p. 67.

(6) *Ibidem*, p. 68.

(7) Bibl. Nat. Clairambault, vol. 532, p. 141.

(8) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 45-46. Le mariage fut célébré en l'église de Champlain, le contrat de mariage fut dressé au manoir dudit lieu parce que Marie Mullois était la nièce de Madeleine (alias Marguerite) Mullois, épouse d'Etienne Pezard de La Touche, écuyer, seigneur de Champlain. C'est Madeleine qui avait attiré Marie au Canada. Marie Mullois serait née à Blois vers 1649. Son acte de baptême n'y a pas été

retrouvé. Une Marguerite Mullois, fille des mêmes père et mère, y fut baptisée, paroisse Saint-Honoré le 12 janvier 1642. Un autre Thomas Mullois, époux de Jeanne Montagne, était en 1602-1603 marchand de soie à Blois; en 1608, garde ordinaire du gobelet du Roi; en 1611, coureur de vin chez le Roi; en 1617, chef du gobelet du Roi. Un Louis Mullois, marchand apothicaire à Blois en 1624, y mourut en 1631 ou 1632. Jacques Mullois, écuyer, sieur de La Borde, garde du corps du duc d'Orléans apparaît avec ces qualifications de 1640 à 1651. Est-ce lui, le Jacques Mullois de La Borde qui fut présent au mariage Pezard-Mullois en 1664? Je ne connais point les documents qui ont permis à l'abbé A. Couillard-Després de faire de Thomas Mullois, père de Mme de Saint-Ours, un lieutenant de carabiniers. — (Bibl. Municip. de Blois., Registres paroissiaux de Saint-Honoré. — Bibl. Nat. Pièces originales vol. 2080 dossier 47.317 (Mullois) No 3 — Arc. Nat. Z'A 472. Etat de la Maison du Roi en 1611. — *Histoire de la paroisse de Champlain. Les Trois-Rivières, 1915-1917*, 2 vols. T. I, pp. 53-54, 98. — E.-Z. Massicotte, *Les colons de Montréal de 1642 à 1667*, dans le *B.R.H.* 1927, pp. 442, 477).

(9) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 326.

(10) Arch. de la Marine, D2 C. 47.

(11) Arch. des Colonies, F3, 4 fol. 05. Abbé Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*. Montréal, 1865-1866, 3 vols. t. III, pp. 222-223.

(12) Abbé Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 50-51. P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie... foies et hommages... conservés aux Archives de la Province de Québec*, Beauceville, 1927-1929, 6 vols. t. I, pp. 171-172. E. Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France*, p. 185.

(13) 33 soldats de M. de Saint-Ours se sont établis au Canada, dont 22 sur sa seigneurie, où on les trouve en 1673 (Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 61-63.)

(14) 25 avril 1674. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 52. P.-G. Roy, *Op. cit.* t. II, p. 171.

(15) H. Lorin, *Le comte de Frontenac*, Paris, 1895, pp. 78-92. L. P. C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVII^e siècle*, Paris, 1895-1898, 3 vols. t. III, p. 65.

(16) *Edits, ordonnances royales... concernant le Canada*, Québec, 1854 pp. 78-79. P.-G. Roy, *Op. cit.* t. III, p. 122. E. Salone, *Op. cit.* p. 231.

(17) Sulte, *Morel de La Durantaye* dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 2e série, vol. I, 1895. Ottawa, 1895, sect. I, p. 2 — E. Salone, *Op. cit.*, p. 233.

(18) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, Québec, 1886-1889, 6 vols. t. I, p. 943.

(19) E.-Z. Massicotte, *La foire des pelleteries à Montréal au XVII^e siècle*, dans le *B.R.H.*, 1922, pp. 373-380.

(20) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain...* 6 vol. t. I, p. 943.

(21) Arch. des Colonies, F.3 5 fol. 75-84. P. Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer*, Paris, 1879-1888, 6 vol. t. I, p. 405, 410.

(22) H. Lorin, *Op. cit.*, pp. 187-189.

(23) *Correspondance échangée entre la Cour de France et le gouverneur de Frontenac pendant sa première administration dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1926-1927*. Québec, 1927, pp. 108-109.

(24) *Ibidem*, pp. 126-127.

(25) Je n'ai pu du reste savoir comment. *Ibidem*, p. 136.

(26) Bibl. Nat. Pièces originales vol. 2771, dossier 61788 (Saint-Ours)

(27) Denonville au Ministre 10 novembre 1686 (Arch. des Colonies, C11 A. 8, fol. 144).

(28) Arch. des Colonies, C11 A. 8, fol. 178 v°.

(29) Mémoire du Roi pour Denonville et Champigny, 30 mars 1687. Arch. des Colonies, B. 13 fol. 162. Sa nomination est du 17 mai (A. Fautoux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, Montréal, 1940, pp. 96-97).

(30) Frontenac au Ministre 4 novembre 1694 dans la *Correspondance échangée entre la Cour de France et le Gouverneur de Frontenac pendant sa seconde administration* (R.A.Q. pour 1927-1928, p. 192).

(31) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 90.

(32) 20 octobre 1690. Le P. Chrestien Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, Paris, 1691, 2 vol. t. II, p. 436. E. Myrand, *M. de La Colombiere orateur — Historique d'un sermon célèbre prononcé à N.-D. de Québec, le 5 novembre 1690*. Montréal, 1898, p. 223.

(33) Bibl. Nat. Clairambault, vol. 849, fol. 147.

(34) *Ibidem*, vol. 849, fol. 208.

(34 bis) *Ibidem*, vol. 879 fol. 218 (Certificat de M. du Vivier pour Charles Fezeret, 8 sept. 1694).

(35) Arch. de la Marine C7295 (dossiers Saint-Ours). Je ne m'explique pas la raison pour laquelle, le 25 mars 1694, il aurait reçu une nouvelle commission de capitaine en Canada. Alphonse Lafflard (Arch. de la Marine C1 161), p. 432.

(36) Callières au Ministre, 27 octobre 1695. Arch. des Colonies C11 A. 13 fol. 379.

(37) Pierre de Saint-Ours aurait-il parfois pris pour prénom le nom d'un oncle qu'il aimait à citer?

(38) La Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris, 1722. 4 vol. t. IV, p. 1. Ce passage se trouve dans le sommaire de la IX^e lettre ou chapitre. Le texte du chapitre n'en contient pas beaucoup plus. "L'on envoya incessamment Saint-Ours, capitaine, à la tête de 120 hommes tant François que Sauvages, dans des bateaux plats, et il vint heureusement à bout d'arrêter les courses de ces barbares qui s'étoient répandus de toutes part". (P. 14).

(39) Expédition du 27 novembre 1741, à la Bibl. de Saint-Sulpice de Montréal — Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 97. P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en fief et seigneurie...* t. III, pp. 175-176.

(40) En 1691, Catalogne passe à Saint-Ours. M. de Saint-Ours le met au courant des dégâts que pendant huit jours les Iroquois ont fait sur sa seigneurie (R. Le Blant, *Histoire de la Nouvelle-France. Les Sources Narratives du début du XVIII^e siècle et le recueil de Gédéon de Catalogne*. Dax. s. d. p. 216-217).

(41) Ce M. de Quinson — fils de Pierre de Quison et de Louise de Saint-Ours — était Jean de Quinson, lieutenant-général des armées du Roi et des provinces de Rousillon, Conflent et Cerdagne (Mis de Rivoire La Bâtie, *Op. cit.* p. 575). — Pinard (Chronologie militaire... t. IV, pp. 389-391) donne ses états de service, mais l'appelle Jean-Raymond de Villardis, comte de Quinson. Jean de Quinson, mourut en 1713. Par son testament de cette année-là, il se substitua en première ligne, son neveu, Jean d'Euvrard, et, à défaut de descendance chez celui-ci, son petit neveu, l'enfant de noble Louis de Saint-Ours.

(42) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol. t. II, pp. 278-279.

(43) Mémoire du Roi pour Callières et Champigny. 5 et 31 octobre 1701. Arch. des Colonies, B. 23, fol. 68 v°.

(44) *Correspondance entre M. de Vaudreuil et la Cour*, dans le R. A. Q. pour 1938-1939, Québec 1939, p. 32. Cf. *Ibidem*, p. 15. Vaudreuil et Beauharnois au ministre, 15 novembre 1703.

(45) Arch. des Colonies B. 25 — fol. 100. A. Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*. Montréal 1940, pp. 96-97.

(46) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, pp. 92-93.

(47) *Ibidem*, p. 161.

(48) Le Ministre à M. de Saint-Ours. 30 juin 1707. Arch. des Colonies. B. 29, fol. 107 V° — 108. — Mais Saint-Ours avait sans doute écrit en Dauphiné au moment où il se croyait sûr d'obtenir cette place. Et peut-être se garda-t-il de faire part à ses parents et amis de son échec. A Veurey on crut qu'il avait été nommé lieutenant de Roi. Voir ci-dessous.

(49) Alphabet Lafillard (Arch. de la Marine C1 161), p. 432. Le Ministre à M. de Quinson. 6 juin 1708. Arch. des Colonies B. 29 fol. 366 V — 367. Le même jour le ministre s'enquerra auprès de M. de Vaudreuil de l'aptitude de M. de Saint-Ours à remplir une place de conseiller. *Ibidem*, fol. 305.

(50) Extrait des lettres de 1708. Arch. des Colonies C11 A. 29, fol. 238 v — 239.

(51) M. Raudot au Ministre — 1709. (Arch. des Colonies C11 G. 4 fol. 135 v. — 136).

(52) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 95.

(53) Arch. de la Marine C7 295 (dossiers Saint-Ours).

(54) *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, 1863-1866, 4 vol. t. II, pp. 193-194.

(55) Abbé Daniel, *Op. cit.* pp. 185-186.

CIE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE FRANCE (14). Dans *Collection de Manuscrits, etc., etc.*, vol. 1, p. 120, on donne un extrait des "Registres de la Compagnie Générale De la Nouvelle France". Ces Registres existent-ils encore et où peut-on les consulter?

DR J. L. T.

DESCENDANTS DE STANISLAS VASSAL (15). M. Louis Desvergnès, rue Valette à Bergerac, pose la question suivante: existe-t-il encore des descendants de Stanislas Vassal, petit-fils de Germain de Vassal de Montviel, capitaine au régiment de Bearn mort en 1760? Ce qu'il voudrait savoir c'est s'il a laissé une postérité chez les sauvages?

L. D.

LE SIEUR CHALON (16). Connait-on un sieur Chalon, au Canada vers 1685?

CHER.

LES PREMIERS CONCESSIONNAIRES DE
LA SAINTE-FAMILLE, I.O.

La paroisse de la Sainte-Famille est située du côté nord de l'île d'Orléans et s'étend sur la moitié de la largeur de l'île entre la paroisse de Saint-François, formée de l'arrière-fief d'Argentenay, au nord-est, et la paroisse de Saint-Pierre, au sud-ouest.

L'édit du 3 mars 1722 (Cf: *Edits, Ordonnances* (1854, vol. I, p. 445) fixa l'étendue de la paroisse à 2½ lieues (soit 210 arpents), à *prendre du côté d'en bas, depuis et compris 3 arpents de front de la terre de Charles Guérard, jusqu'à la rivière Pot-à-Beurre, ensemble les profondeurs renfermées dans ces bornes jusqu'au milieu de l'isle.* Cette terre de Charles Guérard-dit-le-Grapt (1670-1743) avait été originairement concédée, en 1673, à Pierre Maillou-dit-Desmoulin (1631-99) et s'étendait au sud-ouest de la route qui *separe les fiefs d'Argentenay et de (Charny)-Lirec.* Notons qu'en 1722, Guérard possédait 2 autres arpents de front contigus, au nord-est des 3 arpents en question, et situés à l'extrémité ouest du fief d'Argentenay ou de la paroisse Saint-François. S'agit-il ici de l'embouchure ou du cours de la rivière Pot-au-Beurre? C'est ordinairement l'embouchure des rivières sur le Saint-Laurent et non pas leur cours qui servait de bornes. Le plan cadastral de 1879 fixe à 1 arpent et 3½ perches au sud-ouest de l'embouchure de cette rivière la ligne de séparation des paroisses de la Sainte-Famille et de Saint-Pierre. Autrement dit, c'est le cours de la rivière, au lieu de son embouchure sur le fleuve, qui marque la dite ligne de séparation. En était-il ainsi à l'origine? Il semble qu'on ait voulu, en 1722, spécifier l'embouchure, plutôt que le cours de la rivière. En effet, Pierre Bouchard-Dorval (1685-post 1741) était alors propriétaire de la première terre de la paroisse Saint-Pierre, de 6 arpents de front, qui s'étendaient précisément jusqu'à l'embouchure de la rivière Pot-au-Beurre au nord-est. La carte de l'ingénieur Robert de Villeneuve, de

1689 et l'aveu et dénombrement du 25 août 1725 situent d'ailleurs entièrement dans Saint-Pierre les 6 arpents en question. Si, en 1722, le cours de la rivière *Pot-à-Beurre* devait marquer la ligne de séparation des paroisses de la Sainte-Famille et de Saint-Pierre, la terre de Pierre Bouchard-Dorval se serait trouvée partie dans Saint-Pierre (4 arpents et 6½ perches de front) et partie dans la Sainte-Famille (1 arpent et 3½ perches de front, mesurée au chemin du roi), ce que l'édit n'aurait certes pas manqué de spécifier, comme il le fait dans le cas analogue de la terre de Charles Guérard, de 5 arpents de front, à l'autre extrémité de la paroisse. Tout ceci pour établir que les lots cadastraux actuels Nos 246, 246a et 247 de la Sainte-Famille se trouvaient tout d'abord dans Saint-Pierre.

La paroisse de la Sainte-Famille est toute entière située dans le fief de Charny-Lirec, concédé à M. Charles de Lauzon-Charny avant 1656 et qui passa à Mgr de Laval, le 2 septembre 1666. Le soi-disant fief Maheu, de 15 arpents de front, situé à l'extrémité ouest de la paroisse, s'étendait sur toute la largeur de l'île. Il fut concédé à René Maheu, en 1651, mais les *habitations Maheu* ne furent colonisées que dix à quinze ans plus tard. C'est à la Sainte-Famille que se groupa d'abord la population de l'île d'Orléans. Ce fut la première paroisse érigée sur l'île. Les registres de l'état civil remontent à 1666.

Les quinze premières concessions notariées de terres en roture dans la future paroisse de la Sainte-Famille remontent à 1656, bien que certaines terres aient été occupées un peu plus tôt. Moins de treize ans après, soit en 1668, toutes les terres situées dans les limites de la paroisse avaient été concédées, d'abord par M. Charles de Lauzon-Charny, jusqu'en 1666, puis par Mgr de Laval, et enfin par Marguerite Corriveau, veuve de René Maheu et par leur fils Jean-Paul. Si on se reporte aux concessions originaires, en tenant compte autant que possible des procès-verbaux d'arpentage, on constate que ce territoire comprenait alors 72 terres, incluant celle du domaine et partie de celle de Claude Bouchard-Dorval (1626-ant 1679), à l'extrémité ouest de la paroisse, dont

il a été question plus haut. Ces terres s'étendant sur 218 $\frac{3}{4}$ arpents de front, étaient réparties comme suit, quant à la largeur :

13 terres de 2 arpents,	26 arpents
45 " " 3 "	135 "
11 " " 4 "	44 "
3 " " 5 "	15 "
72 " " (3 arpents & 9 pieds en moyenne)	220 "

Le plan cadastral de 1879 donne à la paroisse une étendue de 220 arpents, au lieu de 218 $\frac{3}{4}$, total des largeurs des terres originairement concédées entre les mêmes points géographiques. Cet écart de 1 $\frac{1}{4}$ arpent, ou de 0.6%, ou de 3 $\frac{1}{4}$ pieds par terre, est tout à fait dans l'ordre.

Au recensement de 1667, 56 terres étaient déjà occupées à la Sainte-Famille, sur lesquelles vivaient 89 *ménages*, soit 63 pour cent de la population de l'île d'Orléans. Le pourcentage des terres *en valeur*, relativement à toute l'île, y était de 55 pour cent. Le défrichement était un peu plus avancé dans le bas de la paroisse — terres concédées plus tôt — que dans le haut. En effet, sur les 25 terres occupées, s'étendant depuis l'église jusqu'à la limite est de la (future) paroisse, on comptait 353 *arpents en valeur*, soit, en moyenne, 14 arpents par terre; tandis que sur les 31 terres occupées, comprises entre l'église et la limite ouest, on ne trouvait que 294 *arpents en valeur*, soit 9 $\frac{1}{2}$ arpents par terre.

Entre 1667 et 1681, nombre des pionniers de la Sainte-Famille allèrent se fixer dans les autres paroisses de l'île, où le défrichement progressait également. Au recensement de 1681, il ne restait que 52 terres occupées à la Sainte-Famille (au lieu de 56, en 1667), dont 28 au nord-est de l'église, avec 389 *arpents en valeur*; et 24 au sud-ouest, avec 633 *arpents en valeur*.

Au plan cadastral de 1879, on compte 121 terres, si on laisse de côté les lopins et emplacements, au lieu des 72 ter-

res originaires concédées. On peut dire que, des 73 clôtures de lignes initiales, 50 n'avaient pas été déplacées; que les lignes latérales (extérieures) de 36 terres n'avaient pas changé non plus; et que seulement 14 terres n'avaient pas encore été subdivisées. Les clôtures de lignes extérieures de la moitié des terres n'ont donc pas été déplacées à la Sainte-Famille depuis près de trois siècles.

Nos	Les premiers concessionnaires — du nord-est au sud-ouest —	Année de la concession	Arpents de front	Nos cadastraux actuels
1	Pierre Maillou-Desmoulins (1631-99),	1673	3	1 à 4 et p. 5
2	René Ouellet (1635-1722), Il devait occuper cette terre depuis 1664-65.	"	3	p. 5 et 6 à 12
3	René Baucher-Morency (1646-post 1701),	1666	3	13, 14 et 15
4	Jean Cordeau-Deslauriers (1636-post 1671),	1665	3	16
5	Jacques Meneux-Châteauneuf (1639-93),	"	3	17, 18 et moitié est de 19 et 20
6	Jean Charpentier-Lapaille (1631-77),	"	3	moitié ouest de 19 et 20, 21, 22 et 23 et partie de 24
7	Symphorien Rousseau (1635-88),	1668	3	$\frac{3}{4}$ ouest de 24
8	François Dupont (1637-1700),	1662	3	25
9	Grégoire DeBlois (1634-1705),	1668	3	26 et 27
10	Jean Duvert (Levert) (1633-post 1675),	1664	3	28, 29, 30 et 31
11	Pierre Gaulin (1630-77),	1662	3	32
12	Nicolas DeLaunay-Pinguet (1634-1703),	"	3	33
13	Pierre LeLacq (Lelat) (1636-1705),	1660	4.5	34, 35, 36, 37 et moitié de 38
14	Gabriel Rouleau (1617-73),	1657	3	moitié ouest de 38 et 39
15	Pierre (A) Loignon (1631-90),	1656	3	40, 41, 42, 43, 44 et 45
16	Guillaume Baucher-Morency (1630-87),	"	3	46 à 54
17	Guillaume Landry (1626-89),	"	3	55, 56 et 57
18	Robert Gagnon (1632-1703),	"	4	58, 59 et 60
19	Jacques Perrot-Vildaigre (1629-1703),	"	4	61 et 62
20	René Mezeray-dit-Nopse (1616-95), Cette terre passa à Tiennette Després, veuve de DuPlessis-Querbodo, puis à Guillaume Baucher-Morency (1630-87), en 1663	"	4	63, 64 et moitié de 65

Nos	Les premiers concessionnaires — du nord-est au sud-ouest —	Année de la concession	Arpents de front	Nos cadastraux actuels
21	Pierre Nolin-Lafougère (16...-59), Dès 1655 cette terre était passée à François Boivin, puis, en 1657, à Jacques DeLaunay	1656	4	moitié ouest de 65; et 66
22	Simon Lerreau (1626-70),	"	4	67 à 72 et 2/3 de 73
23	Maurice (L) Arrivé (1611-87),	"	3.6	p. 73, p. 74, 78, 79 et p. 81
24	Louis Côté (1636-68), Cette terre passa à Nicolas Leblond (1637-77), en	1657	3	80, 81a, p. 81 et 82 à 88
25	François Guyon (1639-1718),	1656	4	89 à 93 et moitié de 94
26	Claude Guyon (1629-94),	"	5	moitié ouest de 94 et 95, 96
27	Michel Guyon (1634-post 1686),	"	4	97 à 101
28	Denys Guyon (1631-85),	"	5	102 à 106 et 106a
29	Jacques Bilodeau (1636-1712),	"	4	109, 112 et 113
30	Domaine seigneurial, l'église, etc., Cette terre passe à Jean Prémont avant	1725	4	120 à 132
31	Jacques Lehoux (1633-98),	1657	3	134, 135 et moitié de 137
32	Grégoire DeBlois (1634-1705), Cette terre passe à Nicolas Gendreau dès	1661	3	moitié ouest de 137 et moitiés est de 138 et de 140
33	Adrien (H) Ayot (1638-1713), Cette terre passe à Elie-Joseph Gauthier en	1660 1661	2	moitié ouest de 138 et de 140. 139, 141, 142, 142a, 144, 145 et p. de 146
34	Claude Charland-Francoeur (1626-1705),	1665	2	plus grande partie de 146
35	Mathurin Gerbert-Lafontaine (1631-87),	1660	3	147 et 148
36	Jacques Jahan-Laviolette (1636-99),	1660	3	149 et 150
37	Jacques Baudon-Lagrange (1636-78),	1662	3	151 à 153; 157; et p. 155, p. 156

Nos	Les premiers concessionnaires — du nord-est au sud-ouest —	Année de la concession	Arpents de front	Nos cadastraux actuels
38	Marc Antoine-Saint-Marc (1641-ant 1700),	1662	2	154, 158 et p. 155, p. 156
39	François Dupont (1631-1700),	1661	3	159 à 161
40	Charles Gauthier-Boisverdun (1627-1703),	1663	3	164, 165 et p. 162, p. 163
41	François Pépin (frère d'Antoine), Simon Roch(er)on (16....-post 1698),	1660 1661	3	p. 162, p. 163 et p. 166
42	Jean Prémont (1639-98),	1660	3	p. 166; 167, 170, p. 168, p. 169
43	Louis Martineau (1632-1709),	"	2	p. 168, p. 169; et 171 à 173
44	Pierre Brescosté Gervais Roch(er)on (1636-1705),	1661	2	174
45	Jean Royer (1636-75),	"	2	moitié est de 175 et 176
46	Nicolas Pastenostre (1626-79),	1662	2	moitié ouest de 175 et moitié est de 177
47	Pierre Niel (1640-1700),	1663	4	moitié ouest de 177 et 178
48	Martin Boullard (1639-61), Jean Fouchet (Faucher) (1626-75),	1661 1664	2	179 et 180
49	Louis Chapelain-LeTourneur (1614-post 1666),	1661	2.3	181 à 186
50	Charles (D)Allaire (1635-ant 1701),	1668	3	188 et plus grande partie de 187
51	Jean Ouimet (1634-87),	"	3	p. 187 et p. 189
52	Pierre Paillereau (1626-69),	1664	2	190 à 194 et p. 189
53	Barthelemy Tesson (1621-post 1667),	1663	2.8	195 à 197
54	Pierre Boucher (1639-1707),	1663	3	198 à 204 et p. 205, p. 205a et p. 206
55	Robert Boulay (1630-1707),	"	3	p. 205, p. 205a, p. 206 et 207 à 210
56	Pierre Roches (1636-76),	1663	3	211 et le tiers est de 212
57	Julien Bro(u)sseau (1631-1713), Jacques Chapelain (repassé en France, en 1692), Jean Jo(u)anne (1641-post 1689),	1663 1664	2	2/3 ouest de 212 et 213

Nos	Les premiers concessionnaires — du nord-est au sud-ouest —	Année de la concession	Arpents de front	Nos cadastraux actuels
58	Pierre Merlin (1640-83), 1663, 3 arpents, Sébastien Douaizon-Lacroix (1626-85),	1664	2	214 et 215
59	Jean Plante (1621-1706), avant	1662	3	216, 217 et 218
60	Marin Nourice (1638-1700),	1662	3	219 et 220
61	Jean Moreau-Lagrange (1635-1704), avant	1662	3	221, 222 et 223
62	Joseph-Ozanni Nadeau-Lavigne (1637-77),	1663	3.1	224, 225 et 226
63	Robert de Laberge (1638-1712), Philippe Pasquet (1631-post 1696),	1663 "	3	227
64	Michel Montambault-Léveillé (1641-post 1675),	1663	3.1	228
65	Jacques DeLeugré (1632-87),	1656	3	229
Les habitations Maheu — terres Nos 66, 67, 68, 69 et 70				
66	Jean Charest (1636-1706),	1665	3	230 à 235 et p. de 236
67	Etienne Charest (1631-99),	"	3	moitié ouest de 236 à 240
68	Noël Roze-Larose (1642-86),	"	3	241 et 242
69	Nicolas Pastenostre (1626-79),	"	3	243
70	Barthelemy Verreau-le-Bourguignon (1632-1700) Jean Gobeil (1724-post 1689),	1668 1672	3	244 et p. de 245
71	Noël Roze-Larose (1642-86), avant Robert Vaillancourt (1643-99),	1669 "	3	p. de 245
Embouchure de la rivière Pot-au-Beurre				
72	Claude Bouchart-d'Orval (1626-ant 1679), pour Jean Bouchart-d'Orval (1652-1703), son fils aîné.	1668	1.35 218.75	246, 246a et 247

MÉMOIRE CONCERNANT LES COLIERS DE PORCELAINES DES SAUVAGES, LEURS DIFFÉRENTS USAGES ET LA MATIÈRE DONT ILS SONT COMPOSÉS

“Les sauvages de l’Amérique Septentrionale ont été de tout tems dans l’usage de se servir de coliers, tant pour les ornemens que pour traiter les affaires de leur nation. Ces coliers sont si nécessaires à ceux qui parlent d’affaires, au nom des nations, qu’on n’ajouteroit aucune foy à leurs paroles si préalablement ils ne présentent à celui avec lequel ils ont à traiter un colier qu’ils étendent devant luy. Après le discours fini, le sauvage auquel on s’adresse prend le colier et en remet un autre à la place pour faire sa réponse.

S’il se trouve plusieurs propositions à faire, il est présenté autant de coliers ou autant de branches de porcelaines. Quand il s’agit d’affaires de conséquence et sur lesquelles il est important que le Conseil de la nation délibère, la réponse ne se fait pas le même jour....

Les Iroquois, qui sont sans contestations les plus habiles de tous ceux de l’Amérique Septentrionale et qui, avant l’arrivée des Européens, travailloient à s’en rendre entièrement les maîtres en détruisant toutes les nations qui refusoient de s’incorporer avec eux, et de prendre leurs armes et leur nom, n’ayant jamais voulu d’alliés, font des amas de coliers pour la nation, ce qui leur donne le moyen de faire réussir leurs affaires pendant que les autres nations, qui n’ont point tant de prévoyance qu’eux, sont souvent hors d’état de pouvoir traiter avec personne, faute de coliers... ces coliers sont formés de grains faits de coquillages blancs et bleus...

Les sauvages se servent aussi de ces coliers pour leur servir d’ornement, en les pendant à leur col. Ils en font aussi d’autres qui sont fendus par le milieu pour les passer au col. Ils en font encore des brasselets larges de quatre pouces au moins qu’ils mettent sur leurs poignets.

L’on peut voir de ces brasselets et un de ces coliers dans le cabinet de M. Paiot d’Ons-en-Bray. La porcelaine em-

ployée, soit en coliers, soit en brasselets, est enterrée avec celui à qui elle appartenait...

On a écrit à la Nouvelle Yorck pour en estre instruit et on en a receu, en 1725, le mémoire cy-après”.

Mémoire sur la porcelaine blanche et la porcelaine bleue “...Quant aux grains de porcelaine bleue, les plus estimés et les plus recherchés sont ceux qui sont les plus noirs. La plus grande partie se fabriquoit autrefois à Rhod Island... Il se trouve présentement à la Nouvelle-Yorck des gens qui travaillent les lambics (ou coquillages) aussi bien que les Indiens.”

Dernière date citée dans le mémoire: 1726 (1).

HISTOIRE DES COLONIES EUROPEENNES (10). J'ai chez moi un ouvrage ainsi intitulé: *Histoire des Colonies européennes dans l'Amérique*. Traduit de l'anglois par M. E. Merlin. 1767. 2 vols. in-12. Peut-on me donner le nom de l'auteur et le nom du traducteur de cet ouvrage?

BIBLIO

SAINTE THERESE DE LISIEUX (11). Ste Thérèse de Lisieux, née Thérèse Martin est-elle de la même famille que les Martin du Canada?

M^{ME} J. C. M.

PREMIER LIVRE ANGLAIS SUR LE CANADA (12). Quel est le premier ouvrage publié en langue anglaise sur le Canada ou la Nouvelle France?

B. C. NAUD

GABRIEL DUVAL (13). Gabriel Duval (1752-1844) juge de la Cour Suprême des États-Unis et contrôleur du Trésor, était-il de descendance canadienne?

L. D.

(1) Paris. Bibliothèque Nationale. Nouv. Acq. Fr. 2550 (*Marine et Colonies*) t. II, XVIII^e siècle, fol. 24-27.

L'INSTRUCTION EN 1850

Lettre de Wm. Vondenwelden à l'Hon. L.-H. Lafontaine, Procureur Général :

Monsieur,

Je prends le parti de vous envoyer les papiers de l'affaire de Ducheny. Mr Short est professionnellement d'opinion que l'affaire est fondée, mais il ne peut se résoudre de sévir par ce que dit-il "Ducheny n'a fait que suivre l'exemple de ses confreres" cette raison effet de sa bénignité naturelle est justement celle qui devrait engager l'autorité à réprimer avec énergie d'abus aussi formidables. Il m'a conseillé de vous en écrire. Ce que je fais en vous envoyant mon affidavit ci-joint.

Je saisis cette occasion pour vous prier de vouloir bien faire attention a ce qui suit. L'acte des ecoles devient de plus en plus impopulaire des demonstrations insurrectionnelles ont lieu en bien des endroits, l'éducation publique recule et la desaffection avance. Lors des dernieres élections generales le peuple des campagnes accablé par les sommités sociales et l'influence du clergé s'est tu, mais le mal cause de son mecontentement est resté là. On a créé un fantome sous le nom d'éteignoir et ce fantôme qui n'a peut être eu d'autre existence que l'individualité du Sieur Cressé est trop tranquille pour qu'il puisse être cause des effets qui se manifestent actuellement. Dans des circonstances ordinaires le Gouvernement pourroit être sans inquietude avec l'appui des troupes. Mais les annexionistes sont là pour prendre avantage de cet état de choses et en precipiter la masse du peuple dans une agitation où ils ont tout à perdre et rien à gagner sauf la cotisation forcée et les Droits seigneuriaux. Bien plus le parti Americain deplore une audace dont je ne l'aurois pas cru capable et je me trompe fort où les souscriptions secrettes qui ont lieu subviendront quelque jour à un soulèvement bien organisé et bien conduit dans le but apparent mais fictif de resister à la loi des Ecoles. En 1844 le parti Derome m'a témoigné beaucoup plus d'animosité que les gens de Berthier a raison de leur zele pour l'education, et

en 47 ils se sont empressés de prêcher ma doctrine et même d'être vraiment eteignoir pour se créer un parti qui auroit dominé sans la force physique qu'on lui a opposé. En outre l'impunité avec laquelle les insurgés du 25 Avril ont agi a eu un puissant effet moral et plusieurs d'entre les habitans se flattent de réussir également dans leur mouvement. Le Gouvernement en substituant des Ecoles de fabrique aux écoles de Commissaires, et d'un système de capitation directe contre tous les gens aisés et ayant des enfans sains et ignares, système dirigé par les instituteurs même, se tireroit des embarras qui vont se multiplier sous l'acte presentement en force. La raison qui m'engage à vous écrire est double. 1o L'annexion aux E.U. veut dire non seulement la destruction de l'exis (tence?) politique des Canadiens mais encore de leur bien être privé et cela à des époques peu reculées. 2o Comme adversaire décidé du principe qui régit la loi d'Éducation on ne manqueroit de m'accuser pt'être le fauteur des séditions qui vont avoir lieu, parce qu'il m'est impossible de celer ce que j'en pense, et je ne pourrois écouter sans degout les declamations annexionistes à cet egard, toutes choses propres à créer le plus vif ressentiment chez un parti.

Donnez-vous la peine de prendre quelqu'information, non pas de ces gens qui se bouchent les oreilles de peur d'entendre le bruit qui les alarme, mais des gens énergiques et prudents, et je crois que si vous les encouragez à vous dire la vérité, vous verrez à la fin que les choses en sont à point qui demande l'attention la plus sérieuse de la part de l'administration.

Je suis, Mr, humble serviteur
Wm Vondewelden (1)

L'Hon. L. H. Lafontaine
Proc Gen

(1) *Archives de la Province de Québec. A l'endos: Lettre sans date de Wm. Vondewelden, reçue Fév. 1850.*

COQS DES CLOCHERS

L'usage de coqs au faite des clochers aussi bien des plus modestes églises de villages qu'aux somptueuses cathédrales remonte à une date fort ancienne qu'il a été impossible de déterminer. M. l'abbé Barraud dans une recherche sur les coqs des églises cite d'après le *Livre Novi* de Coutances, la relation d'un orage arrivé en 1091 : la foudre renversa plusieurs parties de la cathédrale de Coutances et détruisit, en particulier, le coq qui se trouvait au-dessus de la grande tour.

La signification de ces coqs a, naturellement, été très discutée. "C'est pour ce que nous sommes gaulois ou des Gaules, car ce terme *gallus* ou *galli* vaut autant à dire que Gaulois, et que cet oyseau est *gallus* a dit un auteur ancien".

Les écrivains religieux y ont vu le symbole de la vigilance qu'exercent les ministres du culte et l'indication qu'ils doivent adresser leurs prières au ciel dès le lever du soleil.

L'usage des coqs placés au sommet des églises s'est répandu de la France à l'étranger, et naturellement au Canada.

REX

Bibliographie: *Bulletin du comité historique des monuments écrits de l'histoire de France*, Paris, 1855.

De Bras: *Recherches et antiquités de Caen*, p. 133.

A Maury: *Emblèmes et drapeaux de la France*, Paris, p. 65.

LE MOULIN DE HAZEUR

Une question signée "E. F." dans le Bulletin d'avril 1948 (B.R.H., vol. 54, p. 105) demande "qui pourrait fixer de façon certaine le site du moulin établi dans la seigneurie de la Malbaie par le sieur Hazeur?"

Voici quelques éléments qui peuvent aider la solution du problème.

Il semble bien que le premier moulin à scie à la Malbaie ait été établi par François Hazeur, et de même le premier moulin à farine. Jean Bourdon, le premier concessionnaire de la seigneurie, n'y avait rien fait. Philippe Gauthier de Comporté, qui l'obtint en 1674, y fit bien quelques défrichements dans le terrain du village actuel, mais on ne voit pas qu'il y ait installé de moulin. François Hazeur possédait une grande partie de la seigneurie depuis quelques années déjà quand il acquit le dernier tiers en 1686. (1)

D'après Adam Shortt, c'est vers 1687 que Hazeur, en société avec Jean Grignon, aurait construit le moulin à scie à la Malbaie. (2)

Dans l'inventaire détaillé de la ferme de la Malbaie dressé par le notaire Rageot le 22 septembre 1724 est mentionné "Un moulin à scie scitué sur la rivière Maillou.... La charpente du dit moulin de trente pieds de long sur vingt pieds de large couvert de vieilles planches, la charpente de pièces de bois et madriers pour les écluses et dalles du dit moulin, le tout vieux estimé six cens livres...." (3) "Suit la teneur du moulin à farine.... le Bâtiment du dit moulin consistant a seize pieds quatre pouces de long sur quinze pieds huit pouces de large, couvert de très mauvaises planches chevché et clôs de planche a couteau...." (3)

Dans l'inventaire fait par le notaire Jacques Pinguet Vaucour le 6 juin 1733, les descriptions se font également suite. Les deux moulins sont rebâti à neuf, le moulin à farine ayant été détruit par l'incendie en 1730 et l'autre par la décrépitude. (4) Ils sont apparemment sur les mêmes sites et rapprochés l'un de l'autre; ce qui d'ailleurs est en quelque sorte commandé par les conditions d'installation.

On a donc une donnée certaine : c'est sur la rivière Mailoux que se trouvait le moulin de Hazeur; et une probable : les moulins étaient dans la partie défrichée où s'étend ac-

(1) Hidalla Simard, "Les seigneuries du district de Saguenay" — *Progrès du Saguenay*, 8 juin 1916.

(2) "Documents relatifs à la monnaie... sous le régime français", I, p. 122, note 3.

(3) Archives Publiques du Canada, Ottawa, MS.

(4) Archives Publiques du Canada, Ottawa, MS. — Archives des Colonies, O¹ A 59-2, p. 593.

tuellement le village, avec les autres bâtisses de la ferme primitive.

La topographie des lieux permettrait peut-être de fixer le reste; car les sites de moulins étaient, jusqu'à notre siècle, quasi imposés par les conditions topographiques.

On trouvait encore en 1895 un moulin à scie (chez Alfred Grenier) et un moulin à farine (un peu plus haut), sur la rivière Mailloux, dans le village actuel de la Malbaie, près de l'endroit où la route régionale traverse le chemin de fer. (5) Ces derniers ne marqueraient-ils pas les sites occupés par les premiers?

* * *

"E. F." note que Hazeur "avait exploité bien avant M. Price les riches forêts du Saguenay".

William Price a sans doute eu des prédécesseurs immédiats dans l'exploitation du bois au Saguenay: les Vingt-et-Un en 1838 et Peter McLeod en 1842; mais il n'avait pas été devancé par Hazeur.

En 1725 on avait fait un chantier de mâts de navires à la Grosse Roche, dans le fjord du Saguenay, en même temps qu'aux Eboulements et à la Baie Saint-Paul; on avait aussi, dans cette vue, fait des explorations aux alentours de Chicoutimi. (6) Mais ces entreprises étaient conduites par J.-B. Le Gardeur de Tilly (7) et je ne crois pas que Hazeur en soit le responsable, car ses propriétés de la Malbaie avaient été achetées par le roi le 31 octobre 1724 pour être incorporées au Domaine d'Occident.

Les chantiers de mâts qu'avait fait Hazeur entre 1690 et 1692 étaient aux environs de la Malbaie et non pas dans le Saguenay.

VICTOR TREMBLAY, ptre.
de la Société Historique du Saguenay.

(5) C. C. Duberger, "Murray Bay Atlas", 1895, Plate 2. — Carte du Comté de Charlevoix, d'après les plans du cadastre, 1938.

(6) "Histoire du Saguenay", 1938, p. 123.

(7) Rapport 12 juillet 1725. — Archives Publiques du Canada. Série C¹⁴A, vol. 47, p. 213.

LETTRE DE SIR JEFFERY AMHERST

New York, 25th August 1762.

SIR,

I am to Own your Letter of the 12th Instant; And Approve Entirely of the Steps you took, in order to Overtake the Newhampshire Deserters: I Hope they will have been Attended with Success.

I Now Send Orders to L^t Colonel Elliot to pay Colonel Goffe (as he seems very Anxious to have the Money) the Rewards promised to the Provincial Officers that Enlisted the Men; and I shall be very glad to hear, that he may be able to persuade some more to Enter into the Service.

I am,

SIR,

Your most Obed^t Servant

JEFF. AMHERST.

COLONEL WHITING, Commanding
the Provincial Troops in Camp at Crown Point (1).

(1) Archives de la Province de Québec.

LE
GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, un service de renseignements de premier ordre:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Archives de la Province renferment des milliers et des milliers de pièces manuscrites, classées et indexées. En outre de ces archives manuscrites proprement dites, le département des Archives met à la disposition de ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures, des séries considérables de journaux et de revues.

Des milliers de dossiers, portraits, gravures, photos, sur les hommes et les choses de la Province de Québec et du Canada sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ou à renseigner ceux qui viennent visiter ou consulter les Archives.

On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC
